

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 OCTOBRE 2023

**PRESENTS :** BONNET A. CHARBONNEAU P. BOISSELIER P. CHARBONNEAU F. CHARRIER D. LEROUX MM. GABORIEAU JB. FAVREAU JL. BOUSSEAU V. DAUGER F. CARTAUD S. CHARBONNEAU V. RAUTUREAU E. ROUY A. PACAUD G. LAMY C.

**ABSENTES EXCUSEES :** Mesdames GODARD Christelle et MALLET Pauline.

**ABSENTE REPRESENTEE :** Madame LECOMTE Nathalie par Madame BOISSELIER Pascale.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame CHARBONNEAU Virginie.

## ✿ **CONTRATS D'AMO ET PROPOSITIONS D'HONORAIRES – STE DGEco&AMO (MR DAVID GIRAUDEAU) POUR :**

- . une étude de faisabilité et des missions connexes – Rénovation de la salle polyvalente & création de cellules commerciales**
- . une étude de faisabilité et des missions connexes - Rénovation de l'église Notre-Dame de l'Assomption**

A la requête de la commission Bâtiments, des propositions d'intervention en qualité d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage ont été demandées au bureau d'études DGEco&AMO (Monsieur David GIRAUDEAU), afin d'accompagner la collectivité notamment :

- . pour la réalisation d'une étude de faisabilité de la rénovation de la salle polyvalente et la création de cellules commerciales (avec des missions connexes - hors suivi de chantier, si la commune devait décider à la remise de l'étude de faisabilité de poursuivre ces projets),**
- . pour l'assistance des services municipaux notamment dans la réalisation des travaux de rénovation de l'église Notre-Dame de l'Assomption (entre autres, réfection des enduits, remplacement du chauffage ...), selon le même schéma que précédemment (étude de faisabilité et autres missions).**

Après présentation par l'adjoint responsable de la commission Bâtiments, le Conseil Municipal a donc validé les propositions d'assistance à maîtrise d'ouvrage susvisées de la société DGEco & AMO de la ROCHE SUR YON (Vendée), pour la réalisation des prestations en question, avec un montant d'honoraires de :

**. 8 640,00 euros ht, soit 10 368,00 euros ttc (rénovation de la salle polyvalente et la création de cellules commerciales)**

- . pour la réalisation d'une étude de faisabilité (mission de base 1 .... 5 184 euros ttc),**
- . pour la réalisation de la programmation après confirmation de la Commune suite à l'étude de faisabilité (mission de base 2 .... 2 304 euros ttc),**
- . pour la réalisation de la consultation de la maîtrise d'oeuvre après confirmation de la Commune suite à l'étude de faisabilité et de la programmation (mission de base 3 .... 2 880 euros ttc),**

**. 5 520,00 euros ht, soit 6 624,00 euros ttc (rénovation de l'église Notre-Dame de l'Assomption)**

- . pour la réalisation d'une étude de faisabilité (mission de base 1 .... 2 880 euros ttc),**
- . pour la réalisation de la programmation après confirmation de la Commune suite à l'étude de faisabilité (mission de base 2 .... 1 728 euros ttc),**

. pour la réalisation de la consultation de la maîtrise d'oeuvre après confirmation de la Commune suite à l'étude de faisabilité et de la programmation (mission de base 3 .... 2 016 euros ttc).

## ✿ AVENANT EN PLUS – LOT N° 3 – CAJEV - ESPACES VERTS ET MOBILIER – PLAINE DES SPORTS (ENGAZONNEMENT ABORDS DE LA PISTE D'ATHLETISME)

Suite aux dernières réunions de chantier de la Plaine des Sports, il a été constaté que concernant l'engazonnement prévu dans le lot n° 3 (espaces verts et mobilier) de la Sté CAJEV, seules des bandes de 1 ml de large étaient prévues en extérieur et en intérieur de la piste d'athlétisme .... Un devis complémentaire pour engazonner toute la partie centrale et pour l'extérieur a donc été demandé : 10 800 euros, qu'il a été proposé au Conseil Municipal d'accepter sous forme d'avenant n° 1 en plus au marché concerné. L'assemblée a donc validé la signature de cet avenant n° 1 proposé par la Sté CAJEV de la ROCHE SUR YON (Vendée) au marché de travaux susvisés passé pour le lot n° 3 (espaces verts et mobilier), dans le cadre des travaux d'aménagement de la Plaine des Sports, d'un montant de 9 000,00 euros ht, soit 10 800,00 euros ttc (+ 12,41 % du montant du marché d'origine), faisant passer le marché correspondant de 72 540,75 euros ht, à 81 540,75 euros ht, soit de 87 048,90 euros ttc à 97 848,90 euros ttc.

### . Aménagement de la Plaine des Sports – Autres informations sommaires :

. **la piste d'athlétisme** est en phase d'achèvement, avec un marquage des couloirs prévus le 12 Octobre ; son utilisation ne sera envisageable qu'après accord de la Sté SPORTINGSOLS et de la Commune ; la collectivité avait d'autre part loué des barrières HERAS pour protéger le chantier lors de la pose du revêtement, afin d'éviter tout passage intempestif avant son séchage complet ;

. **terrain Multisports** : les travaux se terminent également, avec les marquages sportifs prévus en fin de semaine. Là encore, aucune utilisation ne sera autorisée avant le passage du bureau de contrôle missionné par SPORTINGSOLS, et le remplacement des filets de jeux (ceux fournis n'étaient pas aux bonnes dimensions) ;

. **l'engazonnement** évoqué ci-avant ne sera réalisé qu'après la fin des travaux de la piste, et en période météo plus favorable (manque d'humidité) ;

. **ombrières** : les massifs pour l'installation des supports sont terminés, et les ombrières photovoltaïques en elle-même ne seront installées que fin 2023 par Terres de MONTAIGU Energie, et la partie ENEDIS (poste de transformation électrique nécessaire ...) n'est programmée qu'en Janvier 2024. L'entreprise EIFFAGE MIGNE TP commencera à partir du 17 Octobre son chantier de terrassement et les autres aménagements de la Plaine des Sports, jusqu'en fin d'année 2023. Les parkings ne seront donc pas disponibles pendant cette période, mais pourront être utilisés en Janvier et Février 2024 bien que non terminés (sur empierrement), avant la reprise du chantier (engazonnement des places de stationnement, enrobés ...) au printemps 2024.

. **Site d'apports volontaires papiers – verres – vêtements** : les conteneurs enterrés verres-papiers (et le conteneur à vêtements) seront déplacés dans le courant de la semaine prochaine, sur le côté de la salle omnisports, à proximité du chemin.

## ✿ CONVENTIONS DE SERVITUDES – ENEDIS - COMMUNE – T DE M – INSTALLATIONS NECESSAIRES AU PROJET D'OMBRIERES – PARKINGS – PLAINE DES SPORTS

Le bureau d'études BEDAR missionné par ENEDIS a fait parvenir en mairie quatre conventions de servitudes à valider, relatives à divers travaux (poste transformateur électrique, câblage ...) en rapport avec le projet d'ombrières porté par Terres de MONTAIGU Energie et Vendée Energie, sur le site de la Plaine des Sports. Le Conseil sera invité à autoriser Monsieur le Maire à signer (avec Terres de MONTAIGU, gestionnaire des parkings depuis quelques mois) ces conventions, après présentation.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bureau d'études BEDAR de GIBERVILLE (14) missionné par ENEDIS, a fait parvenir en mairie quatre conventions de servitudes à valider, relatives à divers travaux (poste transformateur électrique, câblage ...) en rapport avec le projet d'ombrières porté par Terres de

MONTAIGU Energie, sur le site de la Plaine des Sports (parking du stade municipal). Le Conseil Municipal autorise donc Monsieur le Maire à signer ces conventions formalisant la création de servitudes sur ce site communal, les terrains concernés étant cadastrés section G n° 239, 438, 439, 442 et 443.

## ☀ T DE M – CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE – IMPLANTATION DE BOX A VELOS

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Communauté d'agglomération Terres de MONTAIGU va prochainement installer 3 box à vélos derrière l'abri-bus de la salle polyvalente, sur l'espace vert de cette dernière (parcelle de 1 772 m<sup>2</sup> propriété de la Commune cadastrée section AB n° 107). Afin de réaliser ce projet de manière réglementaire, et à la demande des services communautaires, les élus valident la convention d'occupation du foncier communal par ces équipements proposée par Terres de MONTAIGU.

## ☀ TERRES DE MONTAIGU - VALIDATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) 2023 – REVISION DE L'ALLOCATION DE COMPENSATION 2023

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'agglomération (représentant pour la commune : Monsieur le Maire) s'est réunie courant Septembre comme chaque année, pour avaliser les propositions de transferts de charges 2023 concernant notamment :

. dans le cadre de la procédure libre de révision des attributions de compensation des communes :

. la participation des communes qui ont accueilli des spectacles en 2022 (restitution de forfait de participation) et 2023 (prélèvement de forfait de participation) dans le cadre du Festival des Ephémères,

. la participation des communes pour le poste de chargé de la commande publique sur les thématiques voirie et gestion des eaux pluviales urbaines.

. la participation pour les titres d'identité sécurisés ... L'installation de 2 nouveaux dispositifs de recueil pour la délivrance des titres d'identité sécurisés fait supporter à la commune de Montaigu-Vendée une charge de centralité supplémentaire, pour un service bénéficiant aux communes du territoire intercommunal et des communes environnantes. Il a été approuvé que Terres de Montaigu assume la charge financière de ce service, par majoration de l'attribution de compensation de la commune de Montaigu-Vendée.

Enfin, concernant les charges de personnel technique pour la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines, la CLECT réunie en 2022 avait renvoyé l'évaluation des charges transférées à 2023. Au regard des données déclarées en 2021 et déclarées en 2022, les modalités du service rendu et sa valorisation ne seront étudiées qu'en 2024.

Pour la BOISSIERE, l'allocation de compensation devrait donc en 2023 être diminuée de 6 216 euros (montant initial au 1<sup>er</sup> Janvier 2023 : 189 170,49 euros), et ainsi passer à 182 854,49 euros. Deux délibérations sont au final prises par le Conseil :

. une validant le rapport de la procédure libre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), pour la participation des Communes au Festival des Ephémères 2022 et 2023, et la participation au poste de chargé de la commande publique (voirie et gestion des eaux pluviales urbaines),

. une deuxième acceptant le nouveau montant (diminué) de l'Attribution de Compensation versé par la Communauté d'agglomération à la Commune pour 2023.

Le tableau explicatif ci-dessous reprend les modifications d'allocations compensatrices validées par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en 2023 :

Communes	AC annuelle 01/01/2023	Révision AC selon procédure libre						Total transfert charges 2023	AC annuelle réelle au 31/12/2023
		Festival Les Ephémères 2022	Festival Les Ephémères 2023	Titres d'identité	GEPU - Frais de personnel technique	GEPU - Chargé de la commande publique	Voirie - Chargé de la commande publique		
La Bernardière	161 244,79 €		-5 000,00 €		0,00 €	-502,00 €	-502,00 €	-6 004,00 €	155 240,79 €
La Boissière-de-Montaigu	189 170,49 €		-5 000,00 €		0,00 €	-608,00 €	-608,00 €	-6 216,00 €	182 954,49 €
La Bruffière	763 068,32 €		-5 000,00 €		0,00 €	-1 089,00 €	-1 089,00 €	-7 178,00 €	755 890,32 €
Cugand	624 400,33 €	5 000,00 €			0,00 €	-971,00 €	-971,00 €	3 058,00 €	627 458,33 €
L'Herbergement	269 346,67 €	5 000,00 €			0,00 €	-894,00 €	-894,00 €	3 212,00 €	272 558,67 €
Montaigu-Vendée	3 685 775,45 €	10 000,00 €	-10 000,00 €	32 800,00 €	0,00 €	-5 500,00 €	0,00 €	27 300,00 €	3 713 075,45 €
Montréverd	64 412,38 €		-5 000,00 €		0,00 €	-1 013,00 €	-1 013,00 €	-7 026,00 €	57 386,38 €
Rocheservière	168 895,35 €	5 000,00 €			0,00 €	-927,00 €	-927,00 €	3 146,00 €	172 041,35 €
Saint-Philbert-de-Bouaine	275 460,32 €		-5 000,00 €		0,00 €	-953,00 €	-953,00 €	-6 906,00 €	268 554,32 €
Treize-Septiers	484 525,94 €	5 000,00 €			0,00 €	-877,00 €	-877,00 €	3 246,00 €	487 771,94 €
<b>Total</b>	<b>6 686 300,04 €</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>-35 000,00 €</b>	<b>32 800,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-13 334,00 €</b>	<b>-7 834,00 €</b>	<b>6 632,00 €</b>	<b>6 692 932,04 €</b>

## ☀ PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES 2022 (Général, Assainissement Collectif, Non Collectif et Déchets)

Après présentation de synthèses des rapports d'activités intercommunaux et de Vendée Eau pour l'année 2022, le Conseil Municipal en prend acte de manière formelle par délibération. Il s'agit

• **du rapport « Général »** (annexe n° 1)  
relatif aux activités diverses de la Communauté d'agglomération, tous services confondus,

• **les rapports « Assainissement collectif et non collectif »** (annexes n° 2 et 2b)  
qui reprennent le bilan des activités en rapport avec la gestion de l'assainissement collectif des Communes de la communauté d'Agglomération Terres de MONTAIGU, ainsi que de la gestion de l'assainissement non collectif de l'ensemble des Communes membres (notamment avec le contrôle régulier et obligatoire des dispositifs d'assainissement autonome par le SPANC ...),

• **le rapport « Déchets Ménagers »** (annexe n° 3)  
concernant le service de collecte et d'élimination des déchets, ainsi que le tri sélectif.

• **le rapport « Eau Potable » établi par Vendée Eau** (annexe n° 4)  
sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

## ☀ DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE DE L'ELU LOCAL

La loi a récemment ouvert la possibilité à tout élu local de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

Cette disposition était néanmoins soumise à la publication d'un décret d'application. Ainsi, le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 fixe les modalités et les critères de désignation du référent déontologue de l'élu local et précise ses obligations et les moyens dont il peut disposer pour exercer ses missions. Ces désignations qui devaient intervenir avant le 1er juin 2023 doivent à la demande du Préfet, désormais être formalisées par les Conseils Municipaux. Une délibération devra donc être prise à ce sujet par l'assemblée.

(\*) personnes pouvant être désignées ... Les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences. Elles peuvent être, selon les cas, assurées par :

- une ou plusieurs personnes n'exerçant au sein des collectivités auprès desquelles elles sont désignées aucun mandat d'élu local, n'en exerçant plus depuis au moins 3 ans, n'étant pas agent de ces collectivités et ne se trouvant pas en situation de conflit d'intérêts avec celles-ci ;
- un collège, composé de personnes. Dans cette hypothèse, l'organe délibérant de la collectivité concernée adopte un règlement intérieur précisant son organisation et son fonctionnement.

Plusieurs collectivités territoriales, groupements de collectivités territoriales ou syndicats peuvent également désigner un ou plusieurs référents déontologues pour leurs élus, par délibérations concordantes. L'Association des Maires de Vendée (AMV) ayant communiqué une liste de personnes pour remplir ces fonctions au sein des collectivités membres qui le souhaitent, le Conseil Municipal décide de valider ce choix pour la Commune.

#### Autres précisions concernant le fonctionnement du service proposé par l'AMV :

- les personnes de la liste susmentionnées exerceront leurs fonctions pour la durée du mandat, cette liste étant évolutive ;
- les modalités de saisine du ou des référents déontologues (ou des membres du collège) ainsi que les conditions d'examen des demandes comme tel :
  - la collectivité saisit par tous moyens l'AMPCV qui se charge d'affecter un des membres de la liste à l'affaire à traiter,
  - l'AMPCV met en relation le référent désigné avec la collectivité,
  - Si besoin, sur demande du référent désigné ou de la collectivité, et en fonction de sa complexité, l'affaire pourra être traitée collégalement avec d'autres membres de la liste. Le collège ainsi constitué décide en son sein de ses modalités de fonctionnement,
  - la collectivité rémunère directement le référent ou le collège de référents, et décide des moyens matériels mis à disposition,
- les avis du ou des référents déontologues (ou des membres du collège) seront rendus dans les conditions suivantes : avis écrit adressé par tous moyens à la collectivité,
- les moyens matériels mis à disposition du ou des référents déontologues sont les suivants : mise à disposition d'un bureau si besoin et possibilité de solliciter les services de la collectivité,
- les modalités de rémunération du ou des référents déontologues sont les suivantes : 40 € par personne et par dossier (hors frais de déplacement et de restauration).



*Annexe n° 1 au compte-rendu*

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



JUIN 2023

# SOMMAIRE

---

Introduction - 2

Grands projets 2022 - 3

Chiffres-clés - 4

ORGANISATION TERRITORIALE - 9

RÉALISATIONS 2022 - 15

LES MOYENS POUR AGIR - 38

ANNEXES - 47



Le rapport d'activités est un document réalisé tous les ans, qui établit le bilan de l'action de Terres de Montaigu sur l'année écoulée.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, ayant dépassé le seuil des 50 000 habitants, Terres de Montaigu est passée de communauté de communes à communauté d'agglomération. Ce changement de statut va permettre au territoire de poursuivre sa dynamique, d'être plus visible des partenaires privés et publics, et ainsi de peser dans les négociations pour répondre aux défis de l'emploi, du logement, de la mobilité ou encore de la transition environnementale. Une étape décisive pour le développement et l'attractivité du territoire dans les 10 ans à venir.

L'année 2022 a aussi été marquée par plusieurs actions en faveur de la préservation de l'environnement et notamment l'approbation d'un schéma vélo intercommunal, l'adoption définitive du plan climat Terres d'énAIRgie et de ses 39 actions, la création d'une société d'énergies renouvelables ou encore la mise en place, en fin d'année, d'un plan de sobriété face à la crise énergétique.

Pour accompagner les recrutements et lever les freins à l'emploi, Terres de Montaigu a également initié de nouvelles actions à destination des entreprises et des actifs comme le déploiement de la solution de covoiturage Karos ou l'organisation de la 2<sup>e</sup> édition du salon Destination Emploi. Pour chacune de ces actions, la collectivité a pu compter sur la forte implication des entrepreneurs du territoire.

Après 2 années fortement impactées par la crise du Covid-19, les grands événements du territoire ont fait leur retour dans leurs formats originaux, et ont parfois été revisités, comme Le Printemps du Livre qui a réinvesti le centre-ville de Montaigu-Vendée dans un esprit convivial et festif.

Enfin, la mutualisation des services de la Ville de Montaigu-Vendée, de Terres de Montaigu et du CIAS, initiée en 2021, s'est poursuivie.

# TEMPS FORTS 2022

2022

**10 janvier**

Ouverture du centre de dépistage de la Covid-19

**17 janvier**

Approbation du schéma vélo intercommunal



**12 mars**

Fermeture du centre de vaccination et de dépistage



**15 mars**

Envoi de 110 palettes de dons en Ukraine

**Du 1<sup>er</sup> au 3 avril**

32<sup>e</sup> édition du Printemps du Livre



**28 mars**

Approbation du Règlement Local de Publicité Intercommunal



**17 mars**

2<sup>e</sup> édition de Destination Emploi

**12 et 13 mai**

Séminaire de direction

**1<sup>er</sup> juillet**

Inauguration du boulevard des écrivains à Montaigu-Vendée

**4 juillet**

Approbation du plan climat Terres d'enAIRgie et création d'une société d'énergie renouvelable



**Du 8 au 22 juillet**

2<sup>e</sup> édition des Ephémères



**26 septembre**

Déploiement de la solution de covoiturage Karos



**18 septembre**

2<sup>e</sup> édition des Échappées à l'occasion des Journées du Patrimoine



**Septembre**

Mise en oeuvre du parcours Ecl'Or

**30 septembre**

Fermeture du cinéma Caméra 5

**14 octobre**

Inauguration des aménagements à la gare de Montaigu-Vendée



**17 octobre**

Mise en place d'un plan de sobriété énergétique

**12 décembre**

Transfert de la compétence transport scolaire



2023

# TERRES DE MONTAIGU C'EST

## DÉMOGRAPHIE

**50 000**  
habitants

**10**  
communes  
383 km<sup>2</sup>

**+0,88%**  
de croissance  
annuelle

**1/3**  
de la population  
a moins  
de 25 ans

**+ 429**  
habitants  
par an en  
moyenne



Source : Insee, recensement de la population

## MOBILITÉ

**274 796**  
voyageurs en 2021

**3<sup>e</sup>**  
gare de  
Vendée



Source : SNCF, Gares & connexions

# ACTIFS HABITANT SUR LE TERRITOIRE



Près de  
**25 000**  
actifs sur le territoire

**28 %**

habitent le territoire de Terres de Montaigu et travaillent à l'extérieur\*

**38 %**

habitent et travaillent sur le territoire de Terres de Montaigu\*

**34 %**

habitent à l'extérieur et travaillent sur le territoire de Terres de Montaigu\*

\*Données 2021

**21 870**  
emplois proposés sur le territoire

Taux de chômage 2022 :  
**3,5 %**



## ENTREPRISES

**3 200**  
établissements

**+ 30 %**  
en 4 ans  
(2017 à 2021)

**284**  
exploitations agricoles en 2021

Sources : Insee, Recensement de la population - Insee, répertoire des entreprises et des établissements, observatoire agricole

# TERRES DE MONTAIGU, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

Lors du conseil communautaire du 27 septembre 2021, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé à l'unanimité le passage de la communauté de communes en communauté d'agglomération, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.



MÉTROPOLE  
PLUS DE  
400 000  
HABITANTS

COMMUNAUTÉ  
URBAINE  
PLUS DE  
250 000  
HABITANTS

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
PLUS DE  
50 000  
HABITANTS  
autour d'une  
ville-centre de  
15 000 habitants

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

## POURQUOI CHANGER LE STATUT DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?

Les intercommunalités sont des groupements de communes qui mutualisent leurs moyens pour élargir l'offre de services, améliorer la vie quotidienne des usagers et rationaliser les coûts. Selon le nombre d'habitants, les intercommunalités ont différents statuts juridiques.

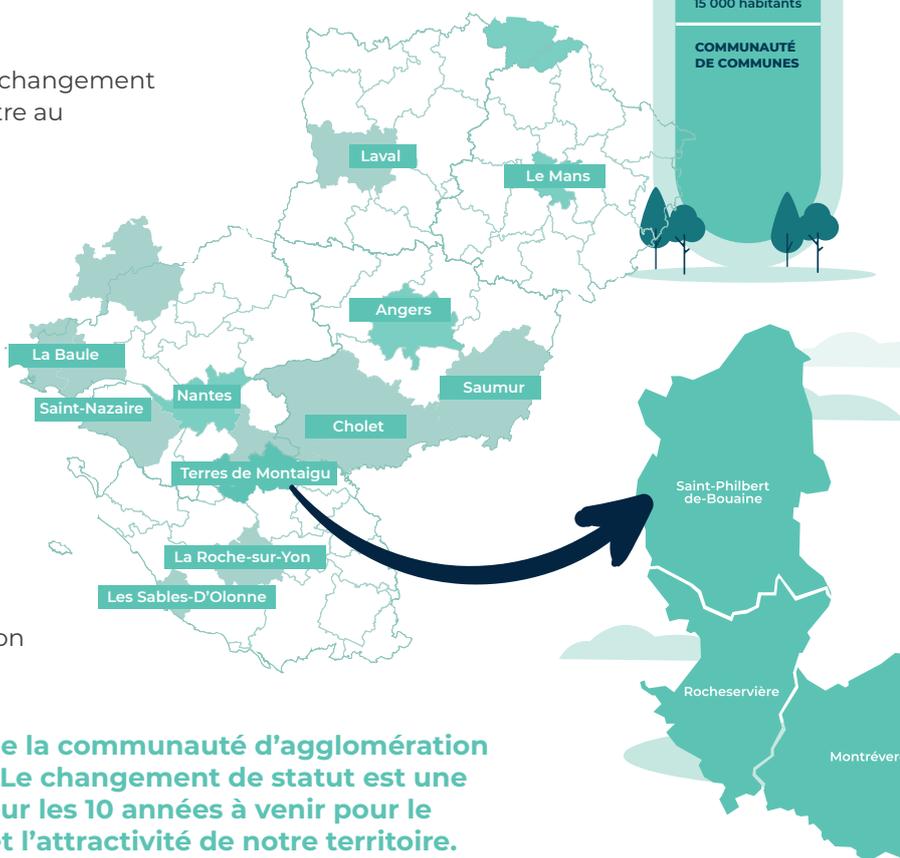
Jusqu'alors, Terres de Montaigu était une communauté de communes mais, ayant franchi le seuil des 50 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021, elle peut désormais prétendre au statut de communauté d'agglomération.

« Le passage en communauté d'agglomération nous fait entrer dans le cercle des 15 territoires régionaux qui comptent. C'est une étape décisive pour les 10 années à venir pour le développement et l'attractivité de notre territoire. Nous ouvrons une nouvelle page de notre histoire, sans pour autant renier ni ce que nous sommes, ni ce à quoi nous tenons. »

Antoine Chéreau,  
président de Terres  
de Montaigu

Au-delà du droit, ce changement de statut va permettre au territoire :

- de poursuivre sa dynamique de développement
- d'être plus visible aux yeux des partenaires publics et privés et de peser dans les négociations pour répondre aux défis de l'emploi, du logement, de la mobilité ou encore de la transition environnementale.



La construction de la communauté d'agglomération sera progressive. Le changement de statut est une étape décisive pour les 10 années à venir pour le développement et l'attractivité de notre territoire.

## LE COLLECTIF, VALEUR FONDAMENTALE DE LA CONSTRUCTION DE TERRES DE MONTAIGU

La coopération intercommunale est l'un des socles de la construction de Terres de Montaigu et les liens tissés depuis plus de 50 ans font aujourd'hui la réussite de son bassin de vie. Les communes ont mis leurs forces en commun dès les années 60. Cette coopération a par exemple permis de développer l'économie du territoire.

### 1996 à 2016

16 communes,  
2 communautés  
de communes,  
2 syndicats

### De 2017 à 2021

10 communes  
(Création de Montréverd en 2016,  
création de Montaigu-Vendée en  
2019),  
1 communauté  
de communes

### En 2022

10 communes,  
1 communauté  
d'agglomération



## QU'EST-CE QUE CELA CHANGE POUR LES HABITANTS ?

Le changement de statut est en premier lieu un processus administratif et, à court terme, il sera imperceptible pour les habitants.

La communauté d'agglomération est un outil qui s'adapte au territoire et à la poursuite de son développement, tout comme l'a été la communauté de communes. Il permettra à Terres de Montaigu de renforcer ses compétences et d'en exercer de nouvelles, pour offrir, à plus long terme, de nouveaux services aux habitants notamment dans les domaines du logement, de l'économie, de la mobilité ou encore de la transition environnementale.



Pour autant, les élus de Terres de Montaigu veilleront à ne pas renier leurs fondamentaux. Ils voient en ce changement une opportunité de réaffirmer les valeurs qui leur sont chères : l'accès à la propriété, le travail, le bénévolat et les solidarités de proximité.



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



# ORGANISATION TERRITORIALE



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



# L'ACTION INTERCOMMUNALE



## PROGRAMMER ANTICIPER PLANIFIER

- LES 2 PLUI (PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX)
- LE PLH (PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT)
- LE PLAN CLIMAT TERRES D'énAIRgie
- LE RLPI (REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL)

## AMÉNAGER ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE

- ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES
- PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE MONTAIGU-VENDÉE
- PROGRAMME D'AIDES ÉCONOMIQUES
- CONSEILS

## APPRENDRE GRANDIR S'ÉVEILLER S'OUVRIR

- PARCOURS ÉDUCATIFS (SCOLAIRE)
- PLAN JEUNESSE ET FAMILLES
- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INTERCOMMUNAL
- FESTIVAL MONT'EN SCÈNE
- PÔLES SPORTIFS LÉONARD DE VINCI, MAXIME BOSSIS (MONTAIGU-VENDÉE) ET DE ROCHESERVIÈRE

## BIEN VIEILLIR SE SOIGNER PRÉVENIR

- PARCOURS AUTONOMIE
- PRÉVENTION SANTÉ
- CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
- RÉSIDENCES ET SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES
- MAISONS DE SANTÉ



## RENDRE DES SERVICES AUX COMMUNES

- BUREAU D'ÉTUDES
- VIDÉOPROTECTION
- POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE
- INFORMATIQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUES
- URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE)
- INFORMATIQUE - TÉLÉPHONIE
- SIG
- FOURRIÈRE ANIMALE
- COMMISSION DE SÉCURITÉ
- FINANCEMENT CONTINGENT INCENDIE
- COMMUNICATION



## SE DIVERTIR DÉCOUVRIR

- OFFICE DE TOURISME
- PISCINE DE LA BRETONNIÈRE
- AÉRODROME
- PRINTEMPS DU LIVRE
- THÉÂTRE DE THALIE
- CINÉMA CAMÉRA 5
- MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE CALLIOPE
- LAC DE LA CHAUSSÉLIÈRE
- MAISON DE LA RIVIÈRE
- SITE SAINT-SAUVEUR
- BASE DE CANOË KAYAK DE LA BOULOGNE

## PRÉSERVER PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
- DÉCHÈTERIES ET VALORÉTRIE
- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- LUTTE CONTRE LES NUISIBLES
- MOBILITÉ

## PERMETTRE LA GESTION, LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

- RESSOURCES HUMAINES
- COMMANDE PUBLIQUE
- FINANCES
- GESTION DU FONCIER ET DU PATRIMOINE IMMOBILIER



# LA GOUVERNANCE en 2022

Le conseil d'agglomération est composé de 47 conseillers communautaires, délégués des 10 conseils municipaux des communes membres de la communauté d'agglomération. Le conseil d'agglomération de la mandature 2020-2026 a été installé le 8 juin 2020.

## ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE (AU 17 JANVIER 2022)

**Le conseil d'agglomération** délibère et vote les décisions relevant de sa compétence.

**Le bureau d'agglomération**, composé du président, des 10 maires des communes et des 8 maires délégués des deux communes nouvelles, délibère et vote les projets relevant de sa compétence. Il étudie en amont les projets majeurs soumis au conseil d'agglomération.

**11 commissions thématiques** composées de conseillers communautaires et municipaux, et présidées par un vice-président, émettent un avis sur les dossiers qui relèvent des compétences de la communauté d'agglomération. Elles ont un rôle consultatif.

La communauté d'agglomération est membre de divers syndicats et autres organismes auxquels elle a délégué des compétences.

Président	<b>Antoine CHÉREAU</b>	Adjoint au Maire de Montaigu-Vendée
1 <sup>er</sup> Vice-président	<b>Damien GRASSET</b>	Maire de Montréverd Président de la commission : habitat, urbanisme et déchets
2 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Éric HERVOUET</b>	Maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu Président de la commission : économie, formation et innovation
3 <sup>ème</sup> Vice-présidente	<b>Isabelle RIVIÈRE</b>	Maire de Treize-Septiers Présidente de la commission : petite enfance
4 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Claude DURAND</b>	Maire de La Bernardière Président de la commission : santé, affaires sociales et grand âge
5 <sup>ème</sup> Vice-présidente	<b>Cécile BARREAU</b>	Maire de Cugand Présidente de la commission : sécurité et accès des services au public
6 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Florent LIMOUZIN</b>	Maire de Montaigu-Vendée Président de la commission : environnement, mobilité et cycle de l'eau
7 <sup>ème</sup> Vice-présidente	<b>Anne BOISTEAU-PAYEN</b>	Maire de L'Herbergement Présidente de la commission : transport scolaire
8 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Jean-Michel BREGEON</b>	Maire de La Bruffière Président de la commission : agriculture, ruralité et alimentation
9 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Francis BRETON</b>	Maire de Saint-Philbert-de-Bouaine Président de la commission : santé, grand âge et insertion
10 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Bernard DABRETEAU</b>	Maire de Rocheservière Président de la commission : jeunesse et sport
11 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Anthony BONNET</b>	Maire de La Boissière-de-Montaigu Président de la commission : culture et tourisme
12 <sup>ème</sup> Vice-président	<b>Daniel ROUSSEAU</b>	Maire délégué de Saint-Hilaire-de-Loulay Président de la commission : finances et moyens généraux
13 <sup>ème</sup> Vice-présidente (au 17/01/22)	<b>Cécilia GRENET</b>	Maire déléguée de Boufféré
14 <sup>ème</sup> membre	<b>Lionel BOSSIS</b>	Maire délégué de Saint-André-Treize-Voies
15 <sup>ème</sup> membre	<b>Maëlle CHARITÉ</b>	Maire déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon
16 <sup>ème</sup> membre	<b>Franck SAVARY</b>	Maire délégué de La Guyonnière
17 <sup>ème</sup> membre	<b>Béatrice CLAVIER</b>	Maire déléguée de Mormaison
18 <sup>ème</sup> membre	<b>Cyrille COCQUET</b>	Maire délégué de Montaigu

Béatrice **DOUILLARD** La Bernardière  
Pascale **BOISSELIER** La Boissière-de-Montaigu  
Robert **BRAUD** La Bruffière  
Angéline **MAINDRON** La Bruffière  
Catherine **PIOT** La Bruffière  
Adrien **BARON** Cugand  
Vincent **SENELLE** Cugand  
(remplacé par Marc **PUICHAUD** le 04/07/22)  
Bernard **DENIS** L'Herbergement  
Anne-Marie **JOUSSEAU** L'Herbergement  
Sophie **ARZUL** Montaigu-Vendée  
Isabelle **BLAINEAU** Montaigu-Vendée  
Pierre **BOIS** Montaigu-Vendée  
Jean-Martial **HAEFFELIN** Montaigu-Vendée  
Vincent **MATHIEU** Montaigu-Vendée

Sophie **MORNIER** Montaigu-Vendée  
Fabienne **MULLINGHAUSEN** Montaigu-Vendée  
Laëtitia **PAVAGEAU** Montaigu-Vendée  
Christian **PICHAUD** Montaigu-Vendée  
Michelle **RINEAU** Montaigu-Vendée  
Richard **ROGER** Montaigu-Vendée  
Nathalie **SÉCHER** Montaigu-Vendée  
Geneviève **SÉGURA** Montaigu-Vendée  
Martine **FAUCHARD** Rocheservière  
Joël **OIRY** Rocheservière  
Hubert **CORMERAI** Saint-Philbert-de-Bouaine  
Sylvie **RASSINOX** Saint-Philbert-de-Bouaine  
Yvonnick **BOLTEAU** Treize-Septiers  
Stéphanie **BRETON** Treize-Septiers

# ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



Le CIAS fait l'objet d'un rapport d'activités séparé présenté en Conseil d'Administration du CIAS.



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



# RÉALISATIONS 2022



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU





# INGÉNIERIE, URBANISME ET HABITAT

## GARE DE MONTAIGU-VENDÉE Finalisation des aménagements



**Pour une gare 100 % accessible**  
Au printemps 2022, les derniers travaux d'aménagement ont permis de **rendre la gare de Montaignu-Vendée totalement accessible** aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aux voyageurs avec valises et poussettes notamment grâce :

- > à l'ouverture du passage souterrain et des rampes d'accès,
- > au réhaussement des quais.

### Mobilier et aménagements paysagers

Sur les quais, les abris voyageurs ont été rénovés et du mobilier a été installé pour offrir plus de confort aux usagers. Des aménagements paysagers ont également été réalisés.



### 20 box vélos sécurisés

En octobre, 20 box vélos sécurisés ont été installés côtés nord et sud, en complément des 14 places vélos sous abri déjà existantes.



## Ouverture du boulevard des écrivains

**Le boulevard des écrivains a ouvert à la circulation le 1<sup>er</sup> juillet 2022.** Il vient ainsi achever le contournement urbain de Montaignu et facilite l'accès à la gare et à son futur quartier tertiaire et habitat, pour tous les modes de déplacement et tous les habitants de Terres de Montaignu. Pour faciliter les déplacements doux, il est bordé d'une piste cyclable de 575 m.

## Lancement du parking à étages

Les travaux de déconstruction de la Halle SNCF et des bâtiments Zannier menés au premier semestre, ont permis le **démarrage de la construction du parking à étages mi-octobre.**



Crédit: Azema Architectes SAS

Sur 4 niveaux, il offrira 490 places de stationnement gratuites dont 41 munies de bornes de recharge électrique, 10 places PMR, 21 places pour les deux-roues motorisés, et 1 local vélo sécurisé de 30 places.

Il sera équipé de panneaux solaires, de façades en bois végétalisées pour favoriser la biodiversité, et les eaux pluviales et les éclairages seront gérés durablement.

**7 084 926 €** financés à 81 % par Terres de Montaignu

## PERSPECTIVES 2023

- > Ouverture du parking à étages (automne 2023)
- > Aménagement des parvis nord et sud
- > Ouverture d'un parking au sud-est avec liaison douce vers la gare
- > Lancement de la commercialisation dans le futur quartier tertiaire et d'habitation

# Le lieu pour vos projets logements

## HABITAT

### Un premier bilan très positif pour Mon Espace Habitat

Depuis son ouverture en juin 2021, Mon Espace Habitat a rempli tous ses objectifs et même au-delà : celui de devenir le lieu ressources pour les habitants qui mènent un projet habitat, et celui d'accompagner les rénovations énergétiques.

- > **1650 contacts** pour l'habitat la première année
- > **48 permanences** tenues
- > **647 entretiens** réalisés
- > **+ de 400 visites** réalisées chez les particuliers



Environ 80 personnes ont participé à la soirée d'informations sur l'investissement locatif le 12 octobre 2022 à Rocheservière.



### Objectif atteint pour la rénovation énergétique

Les aides financières lancées en mai 2021 dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, et visant à encourager les travaux de rénovation énergétique, permettre des rénovations qualitatives et améliorer le cadre de vie, ont bénéficié à de nombreux habitants.

#### Opération pour l'amélioration de l'habitat (OPAH)

- > **115 projets** aidés
- > **1 348 168 €** d'aides mobilisées
- > **2 926 608 €** de travaux générés
- > **1 589 911 kWh** économisés soit la consommation de 691 habitants

#### Aide à l'amélioration des performances énergétiques (PTREH)

- > **362 projets** aidés
- > **325 000 €** d'aides apportées par Terres de Montaignu
- > **4 320 984 €** de travaux générés
- > **361 logements** évalués énergétiquement

#### Aide à l'adaptation des logements :

- > **6 logements** adaptés
- > **10 307 €** d'aides apportées par Terres de Montaignu
- > **29 844 €** de travaux générés

#### Aide à la rénovation des façades :

- > **18 rénovations** engagées
- > **15 332 €** d'aides apportées par Terres de Montaignu
- > Environ **220 000 €** de travaux générés



## HABITAT

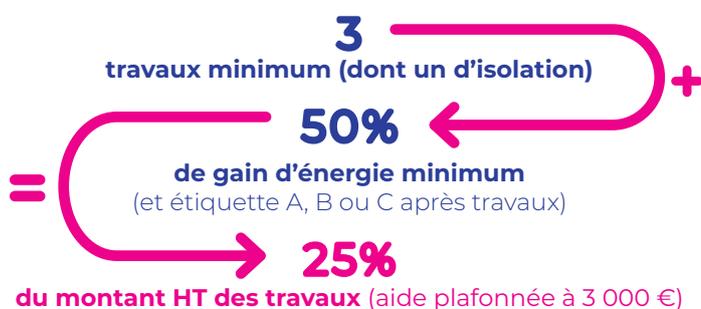
### Évolution du dispositif d'aides

En décembre 2022, un nouveau règlement des aides à la rénovation énergétique, conçu pour inciter à des rénovations plus complètes et efficaces, a été approuvé pour une mise en oeuvre en 2023.

#### Niveau 1



#### Niveau 2



Si utilisation d'isolants biosourcés = 25 % du montant HT, dans la limite de 1 500 €.

Si équipement de production de chauffage (géothermie / biomasse – hors poêle) et / ou eau chaude sanitaire renouvelable (solaire thermique) = 25 % du montant HT des travaux dans la limite de 1 500 €.

### RLPi: une réglementation adaptée au territoire

Suite à l'enquête publique qui s'était déroulée du 8 mars au 6 avril 2021, et à la suite de laquelle le commissaire enquêteur a donné un avis favorable sans observation au projet, le **Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) a été approuvé par le conseil d'agglomération du 28 mars 2022** et mis en application sur le territoire en avril 2022.

Le RLPi est le document cadre qui complète et adapte la réglementation nationale de la publicité applicable sur les 10 communes de Terres de Montaigu. Il permet de fixer les règles d'implantation des publicités, enseignes et pré-enseignes, dans un objectif de préservation du cadre de vie.

#### Cette réglementation locale a pour objectifs :

- > D'adapter les règles nationales de publicité aux spécificités locales
- > De protéger notre cadre de vie et le patrimoine bâti
- > De répondre aux besoins de signalisation des acteurs locaux
- > De lutter contre la pollution visuelle
- > De préserver la qualité paysagère des entrées de ville

> **32 demandes** d'autorisation et de déclaration liées à la publicité ont été déposées à partir d'avril 2022.

### FIBRE 100% du territoire en 2023

Démarré en 2017, le déploiement de la fibre se poursuit avec pour objectif de **couvrir 100 % du territoire en 2023**.

2,6 millions d'euros d'investissements sont prévus sur 5 ans afin de raccorder plus de 23 000 adresses.



## ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

### GESTION DES DÉCHETS

#### Un territoire performant

Réduire ses déchets n'est pas une simple volonté à Terres de Montaigu : c'est une réalité ! Les 3 déchèteries de Terres de Montaigu, associées à une politique globale sur le territoire et l'implication des habitants, permettent d'être toujours plus performants en matière de tri et de valorisation des déchets.



La gestion des déchèteries est confiée à l'entreprise d'insertion locale Reel.

Adossée à la déchèterie principale, **la Valorétrie** est alimentée par les objets récupérés sur les 3 sites. Elle permet de donner une seconde vie aux objets jetés et concourt à la réduction des déchets. En 2022, la Valorétrie a retrouvé le niveau de fréquentation qu'elle connaissait avant la crise sanitaire.

- > **139 955 objets** ont trouvé une seconde vie auprès de **20 682 acheteurs** (112 710 objets pour 17 155 acheteurs en 2021).

- > **20 058 tonnes** de déchets ménagers collectés en 2022 soit **393 kg/hab**
- > C'est **195 kg/hab** de moins que la moyenne départementale et **35,2 kg/hab** de moins qu'en 2021
- > **50,8 %** des déchets collectés à domicile ou en points d'apports volontaires
- > **49,2 %** des déchets collectés en déchèteries

#### Ordures résiduelles

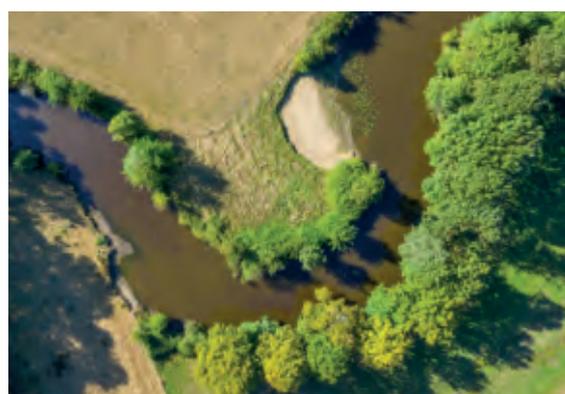
- > **4891 tonnes** collectées soit **95,9 kg/hab**
- > **- 2,5 %** par rapport à 2021 (- 127 tonnes)

#### Emballages

- > **1927 tonnes** soit **37,8 kg/hab**
- > **- 1,4 %** par rapport à 2021 (- 27 tonnes)

#### Déchets ultimes

- > **25 kg/hab**
- > **- 3 kg** par rapport à 2021



### GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) Une taxe en faveur de la qualité de l'eau

La Gemapi est une compétence de Terres de Montaigu, qui lui permet notamment de s'engager en faveur de la qualité de l'eau. Pour se donner les moyens d'agir, les élus ont approuvé, en septembre 2022, la mise en place d'une taxe Gemapi à compter de 2023. Elle permettra de poursuivre les missions d'aménagement du bassin versant, d'entretien et d'aménagement des cours et plans d'eau, de défense contre les inondations, et de protection et restauration des sites, écosystèmes aquatiques et zones humides.

# Approbation du schéma vélo 2022-2035



**Le 17 janvier 2022, les élus de Terres de Montaigu ont affirmé leur volonté de se doter d'une politique mobilité ambitieuse en approuvant un schéma vélo pour le territoire. L'objectif : devenir un véritable territoire cyclable en développant un écosystème favorisant la pratique du vélo au quotidien.**

Ce schéma vélo planifié jusqu'en 2035 s'articule autour de **3 axes** dans lesquels s'inscrivent 11 actions, à mener avec et aux côtés des communes :

- > **développer le réseau cyclable et son entretien**, avec des infrastructures cyclables plus conséquentes et adaptées,
- > **déployer les services nécessaires en stationnement, réparation, location...**
- > **accompagner l'évolution des comportements** avec une sensibilisation des habitants du territoire aux modes de déplacements doux pour impulser une « culture vélo ».

« Objectif : 100 km d'aménagements cyclables intercommunaux »

## 11 actions

- > Améliorer et développer le réseau cyclable
- > Assurer l'intermodalité entre le vélo et les autres modes de déplacement
- > Développer la signalétique et la signalisation du réseau cyclable
- > Assurer l'entretien des aménagements cyclables
- > Développer et diversifier l'offre de stationnement vélo
- > Conforter le tissu de professionnels et associations du cycle du territoire
- > Accompagner la création de services de location de cycles
- > Développer la sécurité du cycle et du cycliste
- > Développer l'apprentissage de la pratique du vélo
- > Actionner des leviers financiers pour développer la pratique du vélo
- > Communiquer, suivre et évaluer le schéma vélo

Ce schéma s'inscrit dans le cadre du plan climat Terres d'énAIRgie (voir page 22).

## 2 projets déjà réalisés

### Un giratoire « à la hollandaise »

A Montaigu-Vendée, à proximité de la piscine de La Bretonnière, Terres de Montaigu a choisi d'aménager **un giratoire « à la hollandaise » : un principe innovant donnant la priorité aux cyclistes et aux piétons.**

Deux voies leurs sont dédiées à l'extérieur du rond-point. Les véhicules motorisés doivent leur céder le passage pour s'engager dans la voie intérieure qui leur est dédiée et en sortir.

Cet aménagement permet de réduire la vitesse sur le tronçon concerné, de sécuriser les déplacements à pied et à vélo et de permettre à tous les modes de transport de cohabiter dans l'espace public.



Pour améliorer la continuité cyclable, ce carrefour a été complété par la création de **350 m de piste cyclable à double sens.**

### Aides à l'achat de vélos

Lancées en 2021, **les aides à l'achat de vélos ont été reconduites en 2022.** D'un montant de 50 € à 400 €, elles permettent de soutenir les habitants de la communauté d'agglomération dans l'acquisition d'un vélo classique ou à assistance électrique.

- > **271 aides** attribuées soit **25 000 €** (624 aides pour 50 000 € en 2021)
- > **38 %** pour l'achat de vélos mécaniques
- > **59 %** pour l'achat de vélos à assistance électrique
- > **3 %** pour l'achat de vélos familiaux ou cargos



## MOBILITÉ

### Transfert de la compétence transport scolaire

Lors du conseil d'agglomération du 12 décembre 2022, Terres de Montaigu a **finalisé le transfert des services de transport scolaire avec la Région des Pays de la Loire**.

Ce transfert était engagé depuis la prise de compétence mobilité de la communauté d'agglomération en 2021. Ainsi, Terres de Montaigu assurera l'organisation des transports scolaires pour les **4200 élèves** domiciliés et scolarisés sur son territoire à partir de la rentrée de septembre 2023.



### Structuration du service mobilité

Pour assurer la compétence mobilité, un service Mobilité a été créé. Il est constitué de 4 agents en charge du déploiement et de l'animation des actions mobilité de l'axe 3 du plan climat Terres d'énAIRgie, mais aussi de la gestion opérationnelle du transport scolaire.

### PERSPECTIVES 2023

- > Mise en place d'une nouvelle aire de covoiturage au niveau de l'échangeur de l'A83 à Montaigu-Vendée (projet porté par VINCI Autoroutes, financé à 30 % par Terres de Montaigu).
- > Gestion du transport scolaire pour tous les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire.
- > Poursuite des études sur les projets cyclables intercommunaux et déploiement de stationnements vélos sécurisés sur les pôles d'intermodalité.

## ASSAINISSEMENT

### Prise de compétence effective

2022 a marqué l'année de **prise de compétence effective en matière d'eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines**. L'harmonisation tarifaire des redevances pour chaque commune est en cours, avec un lissage prévu sur 10 ans. 6 postes seront créés en 2023 pour structurer le service.

- > **30 stations** d'épuration
- > **121 postes** de relevage
- > **18 000 abonnés**
- > **311 km** de réseaux d'eaux usées
- > **350 km** de réseaux d'eaux pluviales
- > **140** bassins de rétention
- > **1 954 000 m<sup>3</sup> d'eau traités** soit l'équivalent de 781 piscines olympiques
- > **1 205 977 €** d'investissements pour les eaux usées
- > **762 805 €** d'investissements pour les eaux pluviales

### Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Si l'usager n'est pas raccordé à l'assainissement collectif, il doit disposer d'un système d'assainissement individuel aux normes. Pour protéger l'environnement et éviter tous risques d'insalubrité, le SPANC géré par Terres de Montaigu a poursuivi le contrôle de ces installations.

En 2022, une **nouvelle stratégie incitative en vue de la mise en conformité des installations** d'assainissement collectif a été mise en place. Un **nouveau marché de vidange** a également été proposé aux usagers du service.

- > **869 contrôles** réalisés (+ 2 % par rapport à 2021)
- > **121 mises en conformité** (+ 3 % par rapport à 2021)
- > **61 %** du parc ANC en bon état de fonctionnement (+ 2 % par rapport à 2021 - objectif 2027 = 72 %)

### PERSPECTIVES 2023

- > Mise en place d'une nouvelle procédure « branchement »
- > Lancement du schéma directeur d'eaux usées et d'eaux pluviales
- > Organisation d'un service de contrôle d'assainissement collectif

# Terres d'énAIRgie :

adoption définitive de 39 actions pour le climat



**Le 4 juillet 2022, les élus de Terres de Montaigu ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'environnement en approuvant définitivement le plan climat Terres d'énAIRgie et ses 39 actions visant à lutter contre le changement climatique.**

Ce plan, arrêté le 13 décembre 2021 puis soumis à l'avis du public au cours du premier semestre 2022, s'articule autour de **4 axes stratégiques** :

- > **allier économie et responsabilité environnementale,**
- > **associer sobriété énergétique et développement adapté des énergies renouvelables,**
- > **développer une mobilité durable,**
- > **s'adapter face au changement climatique et préserver ses ressources.**

A travers ces 4 axes, le plan climat Terres d'énAIRgie propose des **actions concrètes et planifiées** dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme, de la gestion des déchets, de l'énergie, de l'alimentation, de la qualité de l'air et de l'eau, de la biodiversité ou encore des mobilités.

Parce que ces actions nous concernent tous, le plan climat prévoit également des actions pour sensibiliser et accompagner aux changements à travers un 5<sup>e</sup> axe transversal.

**« Consommer moins, consommer mieux et produire différemment »**

## Création d'une société de production d'énergie renouvelable

Parmi les actions proposées, **la création d'une société locale de production d'énergie renouvelable entre Terres de Montaigu et Vendée Énergie** a été approuvée le 4 juillet. Cette société baptisée « Terres de Montaigu Énergie » portera ses propres projets tels que la mise en place de centrales photovoltaïques sur le patrimoine bâti public et le déploiement de 17 ombrières solaires sur les parkings publics. Elle pourra également participer à des projets de méthanisation portés par d'autres acteurs.

Budget estimé : **5,8 millions d'euros**

**Production d'énergie estimée : 4,5 MWh** soit la consommation de **1000 ménages**, chauffage compris.

**Premiers projets photovoltaïques validés :**

- > Toiture du parking à étages, gare de Montaigu-Vendée
- > Ombrières, plaine des sports à La Boissière-de-Montaigu
- > Toiture du centre multi-accueil à Montréverd

## Mise en place d'un plan de sobriété énergétique

Dans un contexte marqué par la baisse des ressources énergétiques, la hausse des tarifs de l'énergie et les dérèglements climatiques, Terres de Montaigu a répondu à l'appel national d'agir au plus vite pour préserver nos ressources en dévoilant son plan de sobriété énergétique le 17 octobre.

En écho aux objectifs fixés dans le cadre du plan climat, il définit des **actions à mettre en place immédiatement ou à moyen terme dans le domaine** :

- > **des bâtiments publics** (chauffage, éclairage, rénovation et entretien)
- > **de l'éclairage public** dans les zones d'activités économiques
- > **des énergies renouvelables**
- > **de la mobilité.**

Parmi les actions à effet immédiat, le temps d'éclairage en zones d'activités a été réduit, ainsi que la température dans les locaux administratifs et les salles de sport.

Ce plan a été décliné auprès des élus, des agents et des utilisateurs des équipements publics dans l'objectif d'encourager les éco-gestes.

**Le plan climat Terres d'énAIRgie et le plan de sobriété énergétique sont à retrouver en intégralité sur [terresdemontaigu.fr](http://terresdemontaigu.fr)**



# ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

La direction accompagnement et développement des entreprises a pour mission d'accompagner la création et le parcours résidentiel des entreprises sur le territoire à travers plusieurs services.

## L'accompagnement des entrepreneurs

Mon Espace Entreprises a reçu **319 entrepreneurs** en 2022 pour des projets de création ou de développement d'activités.

Terres de Montaigu participe et soutient la création d'entreprises au travers de différentes actions.

La collectivité finance **l'association Initiatives Vendée Bocage** qui soutient la création et la reprise d'entreprises en octroyant des prêts d'honneur :

> **53 prêts d'honneur** ont été versés en 2022, soit **234 999 €**. Par effet levier, ces prêts ont permis l'attribution de 2 783 652 € de prêts bancaires.

Terres de Montaigu participe au développement du réseau des créateurs d'entreprises sur son territoire. Le 21 septembre 2022, **une soirée des lauréats Initiatives Vendée Bocage** des 3 dernières années a été organisée en présence de 51 entrepreneurs lauréats. La journée a réuni une centaine de participants et s'est déroulée en 3 temps :

- > Présentation des grands projets du territoire
- > Échanges entre pairs et avec des partenaires de l'entreprise (assureur, avocat, banquier, expert-comptable)
- > Mise à l'honneur collective

## AIDES ÉCONOMIQUES Bilan des aides économiques

Rappel des objectifs du programme :

- > Dynamiser l'attractivité du territoire en **préservant et soutenant le commerce de proximité**.
- > **Renforcer la concentration et la continuité** de l'offre commerciale.
- > **Accompagner l'effort d'investissement des commerces** participant à la vitalité des centralités commerciales et s'inscrivant dans les orientations exigeantes du PLUi.

En 2022 :

- > **137 000 € de subventions accordées** (99 593 € pour l'aide aux commerces et 37 500 € pour l'aide à l'installation en zone d'artisan isolé) pour **12 projets accompagnés** et **1 026 910 € investis**
- > **20 000 €** au titre de Vendée Relance (1 dossier)
- > **50 000 €** au titre de l'aide à l'immobilier industriel dans le cadre du Plan de Relance



## Clôture du programme d'aides économiques 2019-2022

- > **60 projets soutenus** par le dispositif d'aides depuis 2017
- > **23% des commerces** de Terres de Montaigu ont porté un projet d'investissement bénéficiant de l'aide

**Des projets d'ampleur et structurants :**

- > Un investissement moyen de **78 000 €**
- > Pour 1 € de subvention près de 7 € investis
- > Résultat : **taux de vacance commerciale de 5%** (source : données CCI 2023)



## Un nouveau programme d'aides sur 2 ans visant à développer la qualité de l'offre commerciale de proximité

En décembre 2022, les élus de Terres de Montaigne ont voté **l'évolution du programme d'aides** :

- > **arrêt de l'aide à l'installation en zone d'activités** car celle-ci n'a pas d'impact sur l'optimisation du foncier et de densification du bâti, et ne correspond pas au profil des entreprises porteuses d'un projet en zone.
- > **arrêt de l'aide à l'immobilier industriel**, subvention liée au programme France Relance qui s'est arrêté.
- > **refonte des critères d'attribution des aides** visant à qualifier l'offre commerciale de proximité.
- > maintien de l'aide au développement des tiers-lieux et de l'aide à la requalification de sites économiques.

## PARCOURS RÉSIDENTIEL Les solutions immobilières

Mon Espace Entreprises gère et met à disposition des entrepreneurs une **bourse des locaux des propriétaires privés et publics** qui leur permet de connaître les disponibilités du territoire cohérentes avec leurs besoins et leurs activités.

Terres de Montaigne dispose de bâtiments à vocation artisanale :

- > 5 bâtiments en atelier relais sur les communes de Saint-Philbert-de-Bouaine et Montréverd. Taux d'occupation en 2022 : 100 %
- > 3 ateliers et 4 bureaux à la pépinière de L'Herbergement. Taux d'occupation en 2022 : 86 %

Une étude sur la requalification du Pôle 13 à Treize-Septiers a été menée en 2022 pour définir les solutions de faisabilité de la réhabilitation de ce site en cœur de bourg.



## Entreprises accueillies à la pépinière de L'Herbergement en 2022 :

### > Outil à Bois

Vente en ligne d'outils de coupe et d'affutage pour les entreprises. Dans l'atelier n°1 depuis le 3 mai 2022.

### Entreprise toujours en place dans la pépinière :

#### > AD Connectique

Electricité, plomberie et chauffage. Dans l'atelier n°2 depuis le 3 janvier 2020.

#### > Les Barjots Dunkers

Entreprise d'événementiel spécialisée dans le show lors d'événements sportifs dans toute la France et à l'international. Présents sur plusieurs matchs NBA et en négociation pour les JO 2024. Dans les bureaux 3 et 4 depuis le 15 février 2020.

## ZONES D'ACTIVITÉS Une gestion durable

La direction de l'accompagnement et du développement des entreprises assure l'entretien de 40 zones d'activités économiques sur le territoire. 21 demandes diverses d'entretien ont été adressées au service et résolues en 2022.

La direction assure aussi l'animation des zones d'activités par des mises en relation entre entreprises voisines et par l'organisation et le soutien à l'animation de réunions des entreprises de la zone d'activités.

## Commercialisation

La direction accompagne les entreprises dans leur évolution en leur proposant des fonciers à vocation économique adaptés à leurs projets :

- > **12 projets immobiliers** en zones d'activités ont été présentés et acceptés lors des bureaux communautaires : **69 300 m<sup>2</sup> vendus** en zone industrielle pour un montant de **1 236 000 €**.
- > **13 entreprises** ont finalisé leurs projets et acheté les terrains signés pour un montant global de **1 296 597 €**, dont **39 819 m<sup>2</sup> vendus** en zone industrielle pour un montant de **360 648 €**.



**1 012 570,76 €** de travaux ont été réalisés en 2022 en zones d'activités dont :

- > **59 700 €** sur le pôle d'activités de La Bretonnière (Montaigu-Vendée) pour la réalisation d'une réserve incendie complémentaire et d'accès,
- > **96 600 €** sur le pôle d'activités des Marches de Bretagne (Montaigu-Vendée) pour la finition de la voirie et des travaux d'assainissement,
- > **291 120 €** sur la zone d'activités de La Marionnière (Montaigu-Vendée) pour la réalisation de l'assainissement, de la voirie et de la palette de retournement pour les nouvelles entreprises accueillies dans la zone.

## CHIFFRES 2022 DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > Taux de chômage : **3,5 %**
- > **21 870 emplois**
- > **3 200 entreprises**
- > 358 créations d'entreprises

## Quartier de la gare de Montaigu-Vendée

Un nouveau quartier à vivre et à travailler est en cours d'aménagement à proximité de la gare de Montaigu-Vendée. Il est pensé pour répondre aux besoins des salariés et habitants de Terres de Montaigu, tout en requalifiant les espaces de vie et les espaces verts.

### **487 700 € de travaux :**

- > Finition et aménagement de la rue Jean Raspail
- > Déconstruction et dépollution de l'ancien bâtiment « Zannier »
- > Etudes en cours pour engager l'aménagement de nouvelles zones d'activités : étude d'impact environnemental sur le PA des Marches de Bretagne – Landes de Roussais (Montaigu-Vendée), réflexion sur l'accès et la circulation douce de la zone de La Bretonnière (Montaigu-Vendée), projet d'effacement des réseaux dans la ZI Les Genets (Rocheservière).



## PERSPECTIVES 2023

- > Lancement de la commercialisation du quartier de la gare
- > Etude et travaux d'extension des ZAE de La Bretonnière aux Landes de Roussais à Montaigu-Vendée
- > Restitution de l'étude « commerce » et mise à jour de la stratégie commerciale



# AGRICULTURE, RURALITÉ ET ALIMENTATION

## Réalisations 2022

Accompagnement de **5 porteurs de projets agricoles**

Organisation de **visites de fermes laitières** pour les scolaires, intégrées aux parcours éducatifs, pour présenter les exploitations et les différentes facettes du métier d'agriculteur, observer le monde animal, découvrir le vivant et comprendre l'origine des aliments.

- > **7 visites**
- > **10 classes** de CM1 et CM2
- > **233 élèves**

Soutien matériel à l'organisation de la balade gourmande proposée par « Juste & vendéen » le 16 octobre 2022.

- > circuit de 13 km
- > **4 exploitations visitées** avec dégustation de produits
- > **600 participants**

## Projet alimentaire territorial

**Création de la mission agriculture et alimentation** pour élaborer et animer le **Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Terres de Montaigu** en fédérant l'ensemble des acteurs et partenaires de la filière du territoire avec comme objectifs (fixés dans le plan climat Terres d'énAIRgie) de :

- Structurer une filière alimentaire locale, du producteur au consommateur.
- Promouvoir une agriculture rémunératrice et respectueuse de l'environnement.
- Améliorer le taux d'auto-provisionnement du territoire.
- Offrir aux habitants une alimentation saine, issue des circuits de proximité.
- Accompagner les transitions agricoles.
- Accompagner tous les projets en lien avec le monde agricole et apporter conseil et assistance aux élus, (notamment suivi des cessions de foncier agricole

et préparation des négociations et compensations foncières en lien avec la Safer, la chambre d'agriculture et les communes).

- Assurer la maîtrise budgétaire, la recherche et le montage de dossiers de financement.
- Assister le vice-président en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de la ruralité sur les politiques de développement agricole et alimentaire à mettre en œuvre, préparer les rendez-vous et commissions d'élus, représenter la collectivité et participer aux réunions organisées par les partenaires institutionnels.

**Recrutement d'une chargée de mission agriculture et alimentation** au dernier trimestre 2022 pour une arrivée au 1<sup>er</sup> février 2023.



## PERSPECTIVES 2023

- > 4<sup>e</sup> édition des visites de fermes pour les scolaires
- > Revisite et renouvellement de la convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
- > Réalisation d'une cartographie d'acteurs et d'un diagnostic territorial en vue de l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial
- > Participation à la mise à jour du diagnostic agricole par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
- > Coordination d'une étude sur la consommation et la production de denrées alimentaires sur le territoire, intégrant un focus sur la restauration collective



# ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET INNOVATION

## PLAN D'ACTIONS TERRITOIRES D'INDUSTRIE

### Plus de 1200 visiteurs à Destination Emploi

Après une première édition en 2019, la deuxième édition de Destination Emploi s'est tenue le jeudi 17 mars 2022 et a attiré plus de 1200 visiteurs.

L'objectif de la manifestation est de **favoriser les rencontres entre les entreprises et les candidats**, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en recherche d'opportunités, personnes en reconversion ou étudiants bientôt sur le marché du travail. 90 entreprises du territoire avec des besoins de recrutement étaient présentes pour faire connaître leurs activités, valoriser leurs savoir-faire ainsi que l'environnement de travail qu'elles proposent à leurs collaborateurs. Un temps dans la journée était dédié aux jeunes en recherche de stages, d'alternance, d'apprentissage et de jobs saisonniers ou jobs étudiants voire de services civiques.

- > **90 recruteurs**
- > **1200 visiteurs**
- > **6 espaces métiers** pour découvrir des secteurs d'activités porteurs
- > **1000 offres d'emploi** proposées lors de la journée



## Parcours Ecl'or : rendre les jeunes acteurs de leur orientation

Après la signature d'une charte partenariale en juillet, le parcours Ecl'or a été mis en place dès la rentrée de septembre 2022 par Terres de Montaigu, les entreprises et les établissements scolaires partenaires du dispositif.

Visant à rendre les jeunes acteurs de leur orientation professionnelle, ce parcours est proposé dans le cadre des parcours éducatifs de l'Education Nationale et déjà mis en place depuis 2019 par la communauté de communes du Pays de Pouzauges. **540 élèves de 4<sup>ème</sup>** l'expérimenteront pour cette première année de mise en œuvre.

Chacune des classes participant à l'expérimentation est parrainée par une entreprise qui vient expliquer ses métiers et propose aux élèves une visite de son établissement. L'objectif pour le jeune : mieux se connaître, mieux comprendre le monde du travail, découvrir le tissu économique du territoire et appréhender les différents métiers à travers des ateliers.

- > **18 entreprises** engagées
- > **18 classes** de 4<sup>ème</sup>
- > **5 établissements** scolaires



## Mon réseau RH pour faciliter les recrutements

Pour soutenir les employeurs dans leurs objectifs de recrutement, Terres de Montaigne souhaite concevoir **un plan d'actions avec des outils méthodologiques, des techniques et des bonnes pratiques pour renforcer l'attractivité du territoire auprès de futurs collaborateurs.**

La réalisation d'un diagnostic en collaboration avec les entreprises et dont la restitution a été présentée en septembre 2022, a permis de constituer « **Mon réseau RH** », réunissant **20 employeurs du territoire**. Ce réseau a plusieurs objectifs :

### > Créer du lien :

- partager des bonnes pratiques sur des sujets d'actualité, des difficultés rencontrées...

### > Mener des actions collectives :

- mettre en place des actions nouvelles sur le recrutement et la formation,
- communiquer sur des actions communes,
- mutualiser des besoins.



### > Imaginer des réponses aux freins périphériques à l'emploi :

- identifier les actions actuelles du territoire et construire ensemble de nouvelles actions.

### > S'informer et suivre les actions engagées dans Territoires d'industrie.

## PERSPECTIVES 2023

- > **Généralisation du parcours Ecl'or**
- > **Développement des outils et services de conseils de territoire** en direction des salariés pour aider les entreprises à recruter
- > **Déploiement de la stratégie d'attractivité** pour l'accueil de nouvelles formations

# L'application Karos :

pour développer  
les mobilités  
inter-entreprises



**En septembre 2022, Terres de Montaigu s'est engagée dans le déploiement de la solution de covoiturage Karos auprès des entreprises du territoire et de leurs salariés : une réponse à des objectifs environnementaux mais aussi économiques.**

Le déploiement de l'application Karos s'inscrit à la fois dans le cadre du plan climat Terres d'enAIRgie dont l'un des objectifs est de **développer les mobilités partagées**, mais aussi dans le plan d'actions Territoires d'industrie, qui prévoit le **développement de solutions de mobilités inter-entreprises pour faciliter les recrutements**.

L'application, spécialisée dans les trajets domicile-travail, met en relation des covoitureurs potentiels, calcule les montants dûs et permet aux usagers de réaliser leurs transactions en ligne.

**Les bénéfices sont multiples :**

- > construire une mobilité durable complémentaire aux réseaux existants,
- > réduire un des freins périphériques à l'emploi,
- > diminuer l'impact carbone,
- > offrir un gain de pouvoir d'achat aux collaborateurs des entreprises du territoire.

Un dispositif gratuit et sans engagement est proposé par Terres de Montaigu aux entreprises du territoire qui souhaiteraient proposer cette solution de covoiturage à leurs salariés. Ce dispositif comprend notamment la **prise en charge financière par la communauté d'agglomération, des trajets des passagers les 6 premiers mois d'utilisation**.

L'application bénéficie également du soutien de la Région via Aléop, dont les subventions sont directement versées aux conducteurs via l'application.

De septembre à décembre 2022 :

- > **38 employeurs** engagés
- > **704 covoitureurs** rattachés à leurs employeurs
- > **12 136 trajets**
- > **145 380 km** évités
- > **19 tonnes** de CO<sub>2</sub> évitées



## Défi mobilité 2022

**Du 16 au 20 mai, 338 salariés du territoire ont participé au Défi mobilité 2022 en Pays de la Loire, organisé par Alisée en partenariat avec l'Ademe et la Région.**

- > **8 entreprises** et **6 collectivités ou associations** participantes
- > **7 394 kg\*** de CO<sub>2</sub> économisés en une semaine
- > l'équivalent de **44 750 km** en voiture
- > **1091 trajets** réalisés en mode « éco-mobilité »

Cet évènement répond à deux ambitions du territoire : **développer l'usage des mobilités « douces »** au quotidien et faire de Terres de Montaigu un territoire cyclable, et opérer la transition environnementale du territoire dans le cadre du plan climat Terres d'enAIRgie.

\*Estimation faite sur la base des déclarations de trajets



## PROMOTION DU TERRITOIRE ET OFFRE DE LOISIRS

### Chiffres-clés du tourisme et des loisirs

- > Une année 2022 record en termes de fréquentation touristique pour les **66 hébergeurs** du territoire :
  - > **133 332 nuitées**
  - > **101 294 €** de recettes générées
  - > **+ 25 %** de nuitées
  - > **+ 30 %** de recettes par rapport à 2019, année de référence.
- > Installation de **11 nouveaux prestataires touristiques** sur le territoire (hébergeurs et restaurateurs)
- > **+ de 55 000 visiteurs** accueillis sur les sites touristiques et de loisirs : Logis de La Chabotterie, Maison de la Rivière, base nautique de La Boulogne et base de loisirs du lac de La Chausselière.
- > Des événements majeurs qui rassemblent : Printemps du Livre, Mondial de football de Montaigu, Auto-cross...

## Gestion d'équipements touristiques

### Maison de la Rivière

La Maison de la Rivière a connu une belle saison 2022 avec une fréquentation en hausse sur les locations de barque en autonomie, les apéros embarqués, le jeu de piste pour les enfants à partir de 3 ans - très apprécié pour son renouvellement chaque année - et l'exposition artistique « Cabanes imaginaires » de Nicolas Henry.

L'offre pédagogique à destination des groupes scolaires et extrascolaires a aussi rythmé la vie de la Maison de la Rivière avec plus de **3 000 scolaires** accueillis d'avril à octobre.

- > **15 000 visiteurs** (+ 12 % par rapport à 2021)
- > Top 3 des activités payantes : location de barque : **3 901 personnes**, activités scolaires : **3 285 élèves**, jeu de piste : **2 259 personnes**
- > Visite du moulin : **3 731 personnes**
- > Balades guidées : **836 personnes**
- > **53 %** des visiteurs habitent Terres de Montaigu

### Office de tourisme

- > **Plus de 6000 contacts** dont 75% d'habitants de Terres de Montaigu

### Aérodrome, base nautique de La Boulogne et base de loisirs du lac de La Chausselière :

(équipements communautaires gérés par des associations et entreprises)

- > **+ de 350 baptêmes de l'air** (ULM, paramoteur, planeur, montgolfière...)
- > 2 événements à l'aérodrome portés par les associations Ça plane pour elle et Voler au féminin
- > **5590 personnes** accueillies à la base Au fil de La Boulogne dont 2400 scolaires (+ 1,4 % par rapport à 2021)
- > **1523 scolaires** accueillis au lac de La Chausselière

## Un événement pour valoriser le patrimoine local : Les Echappées #2

Le 18 septembre 2022, Terres de Montaigu a organisé la 2<sup>e</sup> édition des Echappées, un événement qui permet la **découverte du patrimoine local à vélo, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.**

Cet événement a été une belle réussite grâce à une météo favorable et l'ouverture inédite de propriétés privées comme les logis de La Mazure, La Fortécuyère, La Raillière, Le Moulin Neuf, ou la Communauté des sœurs des Sacrés Cœurs.

**Nouveauté 2022 :** le jeu destiné aux familles avec des anecdotes sur le patrimoine et les lieux parcourus a beaucoup plu.



- > **Plus de 900 participants** (360 en 2021)
- > **3 boucles** proposées
- > Montaigu-Vendée - La Boissière-de-Montaigu : **600 participants**
- > Montréverd : **150 participants**
- > La Bruffière - Treize-Septiers : **150 participants**



## SANTÉ ET SOLIDARITÉ

### SANTÉ

#### Ouverture d'un centre de dépistage

En janvier 2022, du fait de l'augmentation de la demande de dépistage face à l'épidémie de Covid-19, Terres de Montaigu a ouvert un centre de dépistage en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et le laboratoire Bioliance. D'abord mis en place à l'espace Yprésis à Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay), il a ensuite été déplacé à Saint-Georges-de-Montaigu dans les locaux du centre de vaccination.

Les tests PCR étaient gérés par Bioliance et les tests antigéniques étaient gérés par la CPTS avec le concours des professionnels de santé du territoire. Les agents de Terres de Montaigu et de Montaigu-Vendée, ainsi que des bénévoles ont été mobilisés pour la gestion de la partie administrative (accueil, saisie des résultats sur la plateforme nationale).

#### Centre de vaccination : une réussite collective

Le centre de vaccination et de dépistage de Terres de Montaigu a fermé ses portes le samedi 12 mars 2022. Le centre de vaccination avait été ouvert le 18 janvier 2021. Une soirée de remerciements a été organisée le 10 mars à destination des bénévoles, de la Protection civile, des sapeurs-pompiers, des professionnels de santé, des agents et des élus.

- > **25 000 tests** réalisés
- > **175 000 injections** effectuées
- > Plus de **470 bénévoles** engagés
- > Près de **370 professionnels de santé** impliqués

### PERSPECTIVES 2023

- > Renouvellement du Contrat Local de Santé et de la Convention Territoriale Globale en Plan Familles et Santé signé avec la Caf et l'ARS

### SOLIDARITÉ

#### Collecte de dons pour la population ukrainienne

En réponse à l'appel lancé par l'AMF (Association des Maires de France) et la Protection civile, Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée se sont associées pour organiser une collecte de dons à destination de la population ukrainienne.

Un centre de collecte a été mis en place au centre de vaccination de Terres de Montaigu pour gérer les dons des particuliers et centraliser les 14 points de collectes de proximité mis en place par d'autres acteurs du territoire : mairies, établissements scolaires, associations, entreprises. Plus de 60 bénévoles impliqués au centre de vaccination ont participé à la gestion de cette collecte, au côté des services techniques de Montaigu-Vendée.

L'opération a permis de collecter des produits d'hygiène, vêtements adultes et enfants, couvertures, duvets, lits de camp... Deux palettes de denrées alimentaires ont également été remises à la Banque alimentaire.

Les dons ont été acheminés le mardi 15 mars par le transporteur Derocq.

- > Plus de **110 palettes** de dons
- > Plus de **60 bénévoles** impliqués





# ÉDUCATION, ENFANCE, FAMILLE

**Le relais petite enfance (RPE) est un service d'information, de rencontres et d'échanges à destination des parents et des assistants maternels. Il met en œuvre une offre globale de services, dans le cadre du plan Jeunesse et familles 2019-2022, signé entre la collectivité et la Caf de Vendée.**

## Actions à destination des assistantes maternelles

### Semaine thématique "Jeter, se jeter"

En juin, le RPE a organisé une semaine de matinées autour du thème « Jeter, se jeter » pour sensibiliser les assistantes maternelles au mouvement chez le jeune enfant.

Pour permettre à l'enfant d'agir par lui-même, à son rythme et lui proposer des installations dans lesquelles il peut bouger, tout en étant en sécurité, les professionnelles du RPE ont construit plusieurs pôles dans lesquels les enfants ont pu explorer le mouvement : cabanes, draps, espaces plus calmes...

### Un spectacle autour des émotions

Pour clôturer l'année 2022, le RPE a proposé 4 séances d'un spectacle centré sur les émotions proposé par la compagnie "La roue qui tourne".

> **57 assistantes maternelles et 153 enfants** ont participé

### Soirées d'échanges de pratiques

Ces temps doivent permettre aux professionnels d'échanger dans un climat de confiance et en toute confidentialité sur des problématiques qu'ils rencontrent au quotidien. Ces ateliers sont animés par un intervenant extérieur spécialisé.

Suite à la réforme du référentiel des RPE, la professionnelle du RPE joue désormais un rôle de facilitateur en gérant la partie logistique en lien avec l'intervenant. Toutefois, elle ne doit pas participer aux séances, réservées aux professionnels de l'accueil individuel en exercice.

> **5 soirées** réalisées

> **13 assistantes maternelles** participantes

### Soirées d'informations

Au cours de l'année 2022, plusieurs soirées d'informations pédagogiques et juridiques ont été organisées. 50 assistantes maternelles y ont participé.

**L'approche Snoezelen** : 34 participantes + 9 professionnelles des EAJE

**Formation continue** : animée par l'organisme de formation Planète Enfance, 6 participantes

**Troubles alimentaires pédiatriques** : avec le réseau des orthophonistes des Pays de la Loire, 31 participantes

**Prévoyance** : avec Particulier Employeur, 18 participantes

### Formations continues

Le RPE facilite l'organisation de formations dans le cadre de la professionnalisation des assistantes maternelles.

Toutes les formations sont proposées au Dynapôle à Montaigu-Vendée. Le programme est réalisé en lien avec les assistantes maternelles. Leurs retours sur ces formations sont positifs du fait de la proximité géographique et la pertinence des thèmes, mais également par la création de lien entre professionnelles.

3 formations ont eu lieu en 2022

- **Approches pédagogies plurielles** : penser ses pratiques autrement : 9 participantes

- **Sauveteur Secouriste du Travail** (annulées faute de participantes)

- **Parler un mot, un signe niveau 2** : 5 participantes. (4 participantes au niveau 1 en 2021)

> **395** assistantes maternelles agréées sur le territoire

> **71 %** bénéficient des différentes propositions du RPE

### Rendez-vous individuels

> **237 assistantes maternelles**

> **611 contacts** réalisés par le service (pour des questions concernant le droit du travail, l'organisation du RPE, les conditions d'accès et d'exercice du métier, la formation, ...)

### Matinées Rencontres et jeux

> **115 assistantes maternelles** ont participé aux 230 matinées Rencontres & jeux avec **309 enfants**

> Le taux de fréquentation de 29 % est stable par rapport à l'année 2021.



## Actions à destination des futurs professionnels de la Petite Enfance

Depuis deux ans, un **partenariat est mis en place avec la MFR de l'Herbergement** auprès des candidats CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance. Les professionnelles du RPE ont ainsi eu l'occasion de présenter le service ainsi que le métier d'assistant maternel auprès de 40 élèves.

Le 17 mars 2022, toute l'équipe s'est investie dans le **forum « Destination Emploi »** afin de présenter le métier d'assistant maternel et les métiers de la petite enfance. Des fiches métiers ont été réalisées à cette occasion. De nombreuses rencontres ont pu avoir lieu avec des jeunes en cours de formation et des personnes en reconversion professionnelle.

## Actions à destination des parents

### Rendez-vous individuels

Depuis l'ouverture du service, l'accompagnement individuel est en constante évolution.

> **889 contacts** (48 % concernant le droit du travail, 41 % la recherche d'un mode de garde...)

### Matinées parent-enfant

Sur l'année 2022 :

> **12 matinées** proposées,

> **74 familles et 75 enfants** différents ont participé (54 familles et 59 enfants en 2021).

Les matinées parent-enfant sont désormais des moments reconnus et attendus du public. Des listes d'attente sur certaines matinées ont été créées. Les retours d'expérience des participants sont positifs.

# CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE

## Cursus académique

Le projet d'établissement 2021-2022 du conservatoire intercommunal se met en œuvre :

- > Le **parcours d'apprentissage des adultes** sous forme de contrats de 3 à 5 ans est installé. Après cette période, les adultes peuvent continuer en pratique collective avec un « coaching » technique occasionnel.
- > Les **cours instrumentaux des élèves de second cycle** passent progressivement de 30 à 45 minutes hebdomadaires, ce qui permet un meilleur suivi de leur progression.
- > Les **auditions et concerts** ont repris un rythme normal.

> **117 classes** dans **25 écoles** ont bénéficié de « Musique à l'école » soit **2 620 élèves**

## Orchestre au collège

Terres de Montaigu souhaite proposer le programme « Orchestre au collège » aux établissements du territoire. L'objectif : permettre aux élèves qui ne pratiquent pas déjà un instrument d'intégrer l'orchestre du collège de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, et de bénéficier de 3h de cours de musique par semaine.

Les collèges Jules Ferry, Mère Teresa et Villebois-Mareuil (Montaigu-Vendée) ont manifesté leur intérêt. **Les collèges Mère Teresa et Villebois-Mareuil souhaitent démarrer un orchestre à la rentrée 2023-2024.** Le collège Jules Ferry installera le dispositif en 2024-2025.

Plusieurs réunions de concertation ont permis de finaliser une convention entre l'Education nationale, le collège, l'association « Orchestre au collège » et Terres de Montaigu.



# JEUNESSE

## PARCOURS ÉDUCATIFS Développement du parcours numérique

En 2022, dans le cadre des Parcours éducatifs, le service a poursuivi et développé le parcours numérique avec désormais **une offre par niveau de la 6<sup>ème</sup> à la seconde**, pour accompagner les jeunes dans leurs expériences numériques :

- > Boîte à outils pour les enseignants de 6<sup>e</sup>
- > Interventions des Promeneurs du net en 5<sup>e</sup>
- > Conférence en 4<sup>e</sup>
- > Séances sur l'image de soi en 3<sup>e</sup>
- > Traitement de l'information en seconde

Le dispositif des **Promeneurs du net** se développe sur le territoire avec désormais 6 professionnels actifs.

Des **ateliers parents** ont pu être expérimentés. 4 ateliers ont permis à une cinquantaine de parents d'échanger entre eux et avec le soutien de professionnels sur leurs postures éducatives, leurs inquiétudes et leurs astuces.

### PERSPECTIVES 2023

- > Développement d'une intervention pour les classes de 1<sup>ères</sup>

## PRÉVENTION Forum prévention routière

Un forum Prévention routière a été organisé pour les 800 élèves de 6<sup>e</sup> des 5 collèges du territoire, en partenariat avec les sapeurs-pompiers, la gendarmerie et la police intercommunale.

L'accent a notamment été mis sur la sécurité à bord des cars scolaires avec des expériences réelles.

## Début des interventions pour Émile

Sur l'année scolaire 2021-2022, les animateurs jeunesse à bord du véhicule Émile ont démarré leurs interventions avec 15 rendez-vous au sein des lycées et MFR.

**5 thématiques** ont été abordées :

- > Sortir découvrir son territoire
- > Santé « comment ça va ? »
- > Job saisonnier
- > Mobilité
- > Engagement avec la Protection civile, les sapeurs-pompiers et le Don du sang.

Émile intervient aussi dans les communes sur des temps forts ou événements (fête de la musique, portes ouvertes d'espaces jeunes...).

- > Plus de **600 jeunes rencontrés**
- > Plus de **40 jeunes accompagnés** sur des demandes spécifiques
- > Plus de **10 jeunes orientés** vers des professionnels (maison des ados, mission locale, ...).

## Animation jeunesse

Terres de Montaigu compte **14 espaces jeunes** sur son territoire. Les animateurs qui font vivre ces espaces et accompagnent les jeunes ont proposé plus de **850 activités sur l'année, 20 stages, 30 séjours** et ont accompagné une dizaine de projets d'engagement solidaire ou d'autofinancement.

L'animation jeunesse de Terre de Montaigu a vécu un temps fort avec la **journée ID'Ados** : une journée d'échange et de partage entre jeunes sur le thème du voyage et du respect des différences, le 30 août au lac de La Chausselière (Montaigu-Vendée).

- > Près de **1900 jeunes** ont fréquenté les espaces jeunesse du territoire
- > **200 jeunes** ont participé à la journée ID'Ados



# SPORT

## GESTION DES ÉQUIPEMENTS

La direction des sports a poursuivi son travail de gestion des équipements sportifs intercommunaux. Une étude de faisabilité a été lancée concernant la réhabilitation de la salle de Rocheservière.

Suite à une évolution de l'organisation de la piscine permettant le recrutement d'un responsable de l'équipement et la disponibilité d'un poste à moyens constants, une chargée de vie associative est venue structurer et permettre la montée en puissance de la direction pour accompagner les associations sportives et plus particulièrement leurs événements en 2023.

## Piscine de La Bretonnière

En 2022, l'activité de la piscine de La Bretonnière a été marquée par la relance des soirées à thèmes, qui ont attiré de nombreux participants :

- > Soirée Aquatic : 72 participants
- > Summer pool party : 173 adolescents
- > Soirée Halloween : 161 enfants et parents

Un nouveau responsable a également été recruté.

- > **95 665 entrées** dont **24 600** scolaires et **7 629** entrées dans le cadre des activités adultes
- > **388 enfants** inscrits à l'école de natation
- > **14 jeunes** en formation BNSSA



## GRANDS ÉVÉNEMENTS

### Des fréquentations record

Après 2 années de contraintes sanitaires, les grands événements sportifs du territoire ont connu des fréquentations record :

- 49<sup>e</sup> édition du Mondial Football Montaigu
- 50<sup>e</sup> édition de l'Autocross (élue meilleure organisation du championnat d'Europe)
- Montaigu futsal cup
- Tournoi basket cadets nations
- Supercross...

## TERRE DE JEUX 2024

### Tournée d'été

En tant que territoire labellisé Terre de Jeux 2024, Terres de Montaigu a accueilli les premières actions proposées par le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) dans le cadre de son programme « Vendée, terre de sports ».

5 communes du territoire ont ainsi accueilli la tournée d'été du 25 au 29 juillet : des journées d'animations gratuites et ouvertes à tous où les participants ont pu s'essayer à différentes disciplines des plus classiques (football, basket-ball, badminton...) aux plus atypiques (spikeball, tchoukball...).

## PERSPECTIVES 2023

- > Accompagner les 50 ans du Mondial Football Montaigu
- > Renforcer la dynamique Terre de Jeux 2024 avec de nouvelles actions menées sur le territoire
- > Finaliser la mutualisation de la gestion des équipements sportifs
- > Poursuivre les études de réhabilitation de la salle intercommunale de Rocheservière
- > Agir pour la sobriété énergétique à la piscine et dans les équipements sportifs



## ACTION CULTURELLE

En 2022, la direction de l'action culturelle a poursuivi ses actions de diffusion de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire et de diversification des publics. Elle s'est réorganisée autour de 3 services : arts vivants, arts visuels et lecture publique. Le service événementiel consacré aux événements culturels a été supprimé au profit d'un service événementiel mutualisé pour les trois structures répondant ainsi aux besoins de tous les services, et positionné au sein de la direction communication. Un poste d'assistant à la programmation littéraire et production a été transféré au sein du service lecture publique. En parallèle, un diagnostic et un recalibrage des actions d'éducation artistique et culturelle a été réalisé, et un Contrat local d'éducation artistique a été mis en place.

### LECTURE PUBLIQUE

#### Le renouveau du Printemps du Livre

Après deux annulations consécutives liées à la crise sanitaire, **le Printemps du Livre a fait son grand retour du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2022, sous une forme inédite et en réinvestissant le centre-ville de Montaigu.**

L'événement, implanté sur la place de l'Hôtel de ville et au parc Henri Joyau, a amorcé une évolution dans sa programmation en proposant des formes inédites de rencontres et de performances à la croisée de la littérature et du spectacle vivant. Une véritable ambiance de festival, renforcée par la scénographie urbaine, qui a su conquérir près de 35 000 visiteurs.



#### Réseau des bibliothèques du secteur Rocheservière

Le système de réservation mis en place par le réseau est de plus en plus plébiscité par les usagers : **+ 12 %** d'utilisation en 2022.

#### Médiathèque Calliopé

L'année 2022 a permis de retrouver le public et d'atteindre des résultats comparables à ceux connus par l'équipement avant la crise sanitaire.



Crédit : Blamm Architecture

## ARTS VISUELS

### Site Saint-Sauveur

L'année 2022 a été marquée par le retour d'une programmation en 3 temps : résidence de l'artiste Julie Maquet (création in situ de janvier à mai), exposition estivale « Le soleil se lève tous les jours » et exposition photographique « John Batho ».

#### Résidence de l'artiste Julie Maquet

- > 733 visiteurs individuels
- > 314 scolaires

#### Exposition « Le soleil se lève tous les jours »

- > 1167 visiteurs individuels du 25 mai au 25 septembre
- > 107 scolaires

#### Exposition photographique « John Batho »

- > 385 visiteurs individuels du 19 octobre au 11 décembre
- > 579 scolaires

> **3533** visiteurs en 2022

> **- 5 %** de fréquentation par rapport à 2021  
(- 22 % pour les scolaires)



### Cinéma Caméra 5

Les derniers mois d'activité du cinéma Caméra 5 ont été marqués par le retour des temps forts consacrés au jeune public : le festival Jeune public du 16 au 20 février (1238 spectateurs) et les ciné-goûters. Fort de **24 551 entrées**, le cinéma Caméra 5 a fermé ses portes le 30 septembre pour laisser place au futur multiplexe de la société Grand Ecran.

Il comptera 890 places réparties en 6 salles et proposera 8 800 séances annuelles (contre 1 500 auparavant). Il sera ouvert 7 jours sur 7 et 364 jours par an. L'ouverture est annoncée pour début 2024.

## ARTS VIVANTS

### Théâtre de Thalie

La saison 2021-2022 du théâtre de Thalie a de nouveau fait le plein après une période impactée par la crise sanitaire, avec une fréquentation supérieure aux moyennes nationales.

- > **13 979 billets** vendus
- > Un remplissage record de **93 %**
- > **80 % des abonnés** habitent le territoire



### Festival Mont'en scène

Le festival Mont'en scène, dédié aux élèves des collèges, lycées et de l'IME du territoire qui ont une pratique artistique, a pu être organisé dans sa forme initiale, après une édition adaptée en 2021.

- > **170 élèves** y ont participé (7 établissements du territoire)

### Les Éphémères

Pour sa 2<sup>e</sup> édition, le festival des Éphémères a une nouvelle fois remporté un franc succès, avec des rendez-vous en jauge pleine.

- > **6 spectacles**
- > **2300 spectateurs**

## PERSPECTIVES 2023

- > 3<sup>e</sup> édition des Éphémères qui investira 7 communes
- > 20 ans du Festival Mont'en scène en mai 2023
- > Poursuite de la mue du Printemps du Livre avec la 2<sup>e</sup> édition déployée en centre-ville
- > Formalisation d'une politique documentaire pour la médiathèque Calliopé

TERRES DE  
MONTAIGU

TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU

TERRES DE  
MONTAIGU



# LES MOYENS POUR AGIR



TERRES DE  
MONTAIGU

TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU

TERRES DE  
MONTAIGU



TERRES DE  
MONTAIGU





## MOYENS GÉNÉRAUX

### LE BUDGET 2022

- > **61 497 000 € d'opérations réelles**, tous budgets confondus
- > **31 356 000 € pour le fonctionnement** des services et des équipements
- > **30 141 000 €** consacrés aux investissements et au remboursement de la dette
- > **13 127 pièces comptables** produites (stable par rapport à 2021)
- > **1 budget principal**
- > **5 budgets annexes** pour la gestion :
  - des équipements touristiques (office de tourisme)
  - des équipements économiques (ateliers relais, pépinière d'entreprises, maisons de santé)
  - des services aux usagers (déchets ménagers, assainissement)
- > **2 budgets annexes** pour la gestion des zones d'activités économiques réparties sur l'ensemble du territoire

### Principaux investissements 2022 :

- > Quartier de la gare de Montaigu-Vendée (pôle d'échanges multimodal, pont-rail et boulevard des écrivains) : **1 598 000 €**
- > Parking à étages de la gare de Montaigu-Vendée : **538 000 €**
- > Hôtel d'agglomération : **696 000 €**
- > Fonds de concours aux communes : **618 000 €**
- > Acquisitions et travaux dans les zones économiques (achevés ou en cours) : **4 701 000 €**
- > Travaux cycle de l'eau (assainissement et eaux pluviales urbaines) : **1 391 000 €**



### LE FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL

Mis en place par Terres de Montaigu en juin 2020 pour contribuer au rebond économique suite à la crise sanitaire, le fonds de concours intercommunal prévoit l'attribution de **5 millions d'euros aux communes** (500 000 € par commune) afin qu'elles puissent démarrer au plus vite les projets de leur choix.

**Au 12 décembre 2022 :**  
**85 % de l'enveloppe attribuée**  
**pour 19 projets**  
**728 000 € de fonds mobilisables restants**

### PERSPECTIVES 2023

- > **Mutualisation des équipes financières** de Terres de Montaigu, de Montaigu-Vendée et du CIAS : harmonisation des pratiques et procédures, définition de portefeuilles d'activité.
- > **Changement du logiciel de gestion financière en juin 2023 :** projet structurant en interne à la direction des affaires financières et en externe avec les pôles et directions opérationnels.
- > **Définition d'un nouveau modèle de solidarité financière** entre les communes de Terres de Montaigu



Crédit : Archi Urba Déco

## PATRIMOINE IMMOBILIER

La direction du patrimoine immobilier assure :

- > **l'assistance opérationnelle et la maintenance préventive et curative des 60 sites intercommunaux.**  
Ces opérations sont effectuées en interne ou par des prestataires extérieurs
- > le gros entretien et les aménagements des bâtiments intercommunaux
- > le suivi des projets de construction
- > le secrétariat technique de la commission intercommunale de sécurité
- > le suivi du parc véhicules
- > le nettoyage et l'hygiène des locaux intercommunaux
- > le service intervient aussi dans la mise en œuvre concrète des actions d'économie d'énergie (France relance) : remplacement des équipements de chauffage vétustes, de menuiseries...

### Quelques réalisations 2022 :

- > Hôtel d'agglomération : lancement des travaux et préparation du déménagement des services
- > Parking de la gare de Montaigu-Vendée : déconstruction et désamiantage des halls Zannier et SNCF, démarrage du chantier
- > Déconstruction du cinéma Caméra 5



- > Travaux de rénovation au conservatoire de musique
- > Etude de conception et fabrication d'un ponton flottant et de passerelles pour la Maison de la Rivière (Montaigu-Vendée)

## PERSPECTIVES 2023

- > Suivi de travaux de l'hôtel d'agglomération et du parking à étages de la gare de Montaigu-Vendée
- > Déconstruction de 2 bâtiments avenue Villebois Mareuil
- > Mise en service de l'embarcadère à la Maison de la Rivière



## COMMISSION SÉCURITÉ

La commission intercommunale de sécurité a pour mission de visiter périodiquement les établissements recevant du public (musée, restaurant, commerces, résidences pour personnes âgées, écoles...) afin de vérifier qu'ils offrent les bonnes conditions pour recevoir du public en toute sécurité.

La commission a également un rôle pédagogique et d'accompagnement des exploitants sur les obligations réglementaires nécessaires pour un accueil sécurisé de la clientèle.



# MUTUALISATION DES SERVICES

## CELLULE D'APPUI À LA MUTUALISATION

**La construction de l'organisation commune entre Terres de Montaigu, le CIAS et Montaigu-Vendée s'est poursuivie en 2022 :**

### > Pôle Moyens généraux :

- ✓ direction des ressources humaines : terminée
- ✓ direction des affaires financières : terminée
- ✓ direction des systèmes d'information et de la transition numérique : terminée
- ✓ direction des affaires générales et juridiques : terminée

### > Pôle Aménagement et environnement :

- ✓ direction de l'environnement et de la mobilité : terminée
- ✓ direction des moyens techniques : en cours (clôture en 2023)
- ✓ direction de l'ingénierie, de l'urbanisme et de l'habitat : en cours (clôture en 2023)

### > Pôle Cohésion sociale :

- ✓ direction de la jeunesse : terminée
- ✓ direction de l'éducation, de l'enfance et de la famille : réorganisation partielle
- ✓ direction de la santé et des solidarités : en cours (clôture en 2023)
- ✓ direction grand âge : réorganisation partielle
- ✓ direction de la musique : en cours (clôture en 2023)

### > Pôle Proximité :

- ✓ direction de la communication : terminée
- ✓ direction de la relation aux habitants : terminée
- ✓ direction de l'action culturelle : débutée partiellement
- ✓ direction de la police municipale : en cours (clôture en 2023)
- ✓ direction des sports : en cours (clôture en 2023)

**Un 1<sup>er</sup> organigramme** a été diffusé afin d'avoir la vision globale de l'organisation commune, avant la communication en 2023 d'un organigramme interactif reprenant l'ensemble du personnel titulaire et de plus de 6 mois de contrat.

**Des travaux d'optimisation** des process et outils ont débuté notamment dans les directions des ressources

humaines, de l'éducation, de l'enfance et de la famille, de la relation aux habitants, du grand âge et au sein du cabinet.

### Séminaire et parcours managérial

**Un séminaire pour les directeurs généraux adjoints et les directeurs s'est déroulé les 12 et 13 mai 2022**, pour initier une dynamique de groupe, partager les enjeux et mettre en œuvre les objectifs fixés par les élus, si besoin dans la transversalité. **Pour développer leurs compétences managériales, des parcours de formation ont été construits pour 3 ans** avec le cabinet l'Explore. Celui des DGA a débuté en 2022.

### Une convention-cadre de mutualisation

Le rapprochement des services sous une même direction doit préserver les compétences de chacune des collectivités, sans s'interdire, lorsque c'est utile, de mutualiser les besoins communs.

Afin d'être transparent vis-à-vis de chacune des collectivités, les principes de répartition permettant de définir qui travaille pour quelle collectivité et pour quel pourcentage selon des critères référencés ont été travaillés, et établis dans **une convention-cadre**, qui détermine les conditions juridiques, humaines et financières de la mutualisation.

Dans ce cadre, certains agents ont été transférés en services communs, d'autres travaillant pour plusieurs collectivités ont fait l'objet de mises à disposition individuelles. Cette convention-cadre sera mise en œuvre le 1<sup>er</sup> janvier 2023, après délibération des instances fin 2022. Selon le bilan annuel d'activité et financier, elle pourra être amenée à évoluer.

## PERSPECTIVES 2023

- > Poursuite des réorganisations et de l'optimisation des process et outils
- > Lancement du parcours de formation des directeurs
- > Construction et lancement du parcours de formation des managers intermédiaires et de proximité avec le CNFPT
- > Organisation d'un séminaire des directeurs
- > Bilan et évolution de la convention-cadre

## RESSOURCES HUMAINES

Depuis 2019, le service des ressources humaines a été mutualisé entre Montaigu-Vendée, Terres de Montaigu et le CIAS. Il assure la gestion des ressources humaines des collectivités, accompagne leur développement dans un contexte d'évolution sociétale des agents et des managers, d'attractivité des métiers et de respect de la qualité de vie au travail.

### Principales réalisations 2022 :

- > **Poursuite de la mutualisation** des services entre Terres de Montaigu, le CIAS et Montaigu-Vendée en lien avec la cellule d'appui à la mutualisation.
- > **Réorganisation** de la direction des ressources humaines autour de deux services : développement RH et Rémunérations et relations sociales.

- > **1 055 actes** émis
- > **3 001 bulletins** de salaires émis
- > **95 opérations** de recrutement

## COMMUNICATION

La direction communication est mutualisée avec Montaigu-Vendée depuis 2019. Elle compte 11 postes permanents à compter de la mise en place du service événementiel en septembre 2022, soit l'équivalent de 9,4 ETP. La direction bénéficie également du support d'une assistante de communication 2,5 jours par semaine.

En 2022, la direction communication a été **réorganisée en 3 services :**

- > **service projets de communication et relations médias** ; porte d'entrée des services pour les accompagner en matière de communication
- > **service édition et production multimédia** ; développement des expertises des métiers de la communication (rédaction, production audiovisuelle, web et réseaux sociaux)
- > **service événement** ; organisation des événements des collectivités et accompagnement des services dans l'organisation des événements.

### Principales réalisations 2022 :

- > Création d'une nouvelle identité visuelle et d'une scénographie urbaine pour le Printemps du Livre
- > Déploiement des plans de communication du centre de dépistage, du plan climat Terres d'enAIRgie, de la gare de Montaigu-Vendée, de Mon Espace en Ligne, de Destination Emploi, de Territoires d'industrie...
- > Renouvellement de l'identité visuelle du théâtre de Thalie

## RELATIONS AUX HABITANTS

En 2022, une direction Relations habitants, mutualisée avec Montaigu-Vendée, a été mise en place pour **construire le schéma local d'accès au service public** sur les années à venir.

L'enjeu principal de ce schéma est d'organiser l'articulation des sujets entre communauté d'agglomération et communes **autour de l'habitant** et non en considération des compétences des administrations.

**Cette organisation vise à répondre à deux objectifs :**

- > faciliter l'accès aux services
- > améliorer la qualité de réponse aux usagers.

Dans ce cadre, le rôle des mairies en tant qu'accueil de proximité dans chaque commune est réaffirmé.

La mutualisation de ce service permet d'avoir une bonne compréhension des demandes en mairies et d'adapter le schéma aux contraintes des communes.

## Groupements de commandes

Plusieurs groupements de commandes mutualisés entre Terres de Montaigu et les communes membres ont été mis en place afin de simplifier les démarches et rationaliser les achats.

- > Janvier : marché ayant pour objet la **réalisation de travaux d'assainissement et d'aménagement de voirie** (Terres de Montaigu et La Bruffière).
- > Mars : marché ayant pour objet la **réalisation de futurs travaux d'assainissement d'eaux usées, eaux pluviales et de voirie** sur le territoire (Terres de Montaigu et les communes membres).
- > Mars : marché ayant pour objet la **passation d'un accord-cadre de travaux sur les réseaux d'assainissement eaux usées, eaux pluviales et d'amélioration ponctuelle des voiries** (Terres de Montaigu et les communes membres).
- > Mars : marché ayant pour objet le **désamiantage et la déconstruction de plusieurs bâtiments** sur la commune déléguée de Montaigu (Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée).
- > Juillet : marchés ayant pour objet **l'impression, la réalisation de supports de communication et de signalétique** (Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée).





# ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET COOPÉRATION

Plusieurs services accompagnent les communes de Terres de Montaigu au quotidien. Cette organisation permet de faire bénéficier de l'expertise et des compétences des agents intercommunaux aux communes membres, tout en contribuant à la cohérence des pratiques professionnelles et des actions publiques. Cela participe également à l'optimisation des moyens humains et financiers sur le territoire.

## BUREAU D'ÉTUDES

Le bureau d'études **pilote et réalise l'ensemble des études techniques liées à un projet d'infrastructure ou de réseaux**. Il accompagne les élus dans leurs projets d'aménagements et assure la maîtrise d'œuvre des chantiers des projets communaux qui lui sont confiés.

Ce service est déployé sur toutes les communes de Terres de Montaigu. Il assure également la réalisation et la gestion des travaux dans l'ensemble des zones d'activités du territoire (37 zones).

> **9 276 384 € de travaux et études suivis** par le bureau d'études (9,18 M€ en 2021) :

- 4 618 644 € pour le compte de Terres de Montaigu
- 4 657 741 € pour les communes

> **60 dossiers en étude** (62 en 2021)

> **321 comptes rendus de chantiers**

> **43 marchés** à procédure adaptée passés

> **104 consultations** simplifiées

### Répartition des dossiers par thèmes :

- Assainissement : 19 %
- Zones d'activités : 16 %
- Lotissements : 16 %
- Aménagements de rue : 16 %
- Consultations simplifiées : 15 %
- Programmes de voirie annuels : 11 %
- Infrastructures sportives : 5 %
- Espaces verts : 2 %

## PLANIFICATION

Des **documents de planification régissent l'aménagement et l'urbanisation** du territoire.

Les 2 PLUi du territoire sont entrés en vigueur en 2019 et doivent régulièrement être modifiés pour tenir compte de nouveaux projets. En 2022, plusieurs procédures ont ainsi été étudiées :

> **Poursuite des révisions allégées n°1 dite « Loi Barnier » pour les 2 PLUi** : mise en place de nouvelles règles de recul des installations et constructions dans 2 zones d'activités économiques. L'enquête publique unique a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur.

> **Modification des 2 PLUi** : lancement de procédures permettant des évolutions du règlement écrit, suite au diagnostic des premières années d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

> **Modification n°2 du PLUi du secteur de Rocheservière** : lancement d'une procédure relative à l'ouverture à l'urbanisation du secteur Ouest de la ZAC de la Caillonnière située sur la commune de Rocheservière, pour permettre la réalisation de logements.

En parallèle, le service a approuvé son RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal - Voir p.18).

## PERSPECTIVES 2023

> Poursuite des procédures d'évolution des PLUi



## POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Au service des maires du territoire et de leurs administrés, la police municipale intercommunale répond aux attentes exprimées notamment en matière de **sécurité et tranquillité publique, de sécurisation des manifestations, de respect des arrêtés municipaux et du code de la route, d'environnement.**

La police municipale agit de manière transversale et collabore avec un réseau de partenaires tels que les autres services intercommunaux, les services techniques et administratifs communaux, la gendarmerie nationale, les bailleurs publics, les transporteurs, les chefs d'établissements scolaires, les commerçants et les associations.

### Police route

Derrière le terme générique « police route », le service regroupe aussi bien les **actions de contrôle et sanctions** des infractions routières (vitesse, alcool, téléphone...) que les **actions de prévention** (éclairage, ceinture, équipements).

En 2022, le service a réalisé :

- > **92 contrôles** de vitesse (+ 5 %)
- > **9 contrôles** communs avec la Gendarmerie (- 10 %)
- > **17 contrôles** suite à commission d'infraction
- > **41 points fixes** de contrôle et prévention de la délinquance routière (- 25 %)
- > **73 infractions** relevées pour excès de vitesse (- 18 %)
- > **92 infractions** routières dont 39 pour les deux-roues

### Opération Tranquillité Vacances

- > **169 inscriptions** (+ 16 %)
  - > 48 % : Montaigu-Vendée
  - > 22,5 % : Est (L'Herbergement - St-Philbert-de-Bouaine)
  - > 17,5 % : Nord (Cugand - La Bernardière)
  - > 12 % : Est (La Bruffière - Treize-Septiers - La Boissière-de-Montaigu)
- > **+ 32%** de surveillances domiciliaires (512 passages)

## Police judiciaire

### Activité de verbalisation

- > **544 infractions** relevées par amende forfaitaire (- 21 %)
- > **35 infractions** relevées par procès-verbal (- 24 %)
- Interpellation – mise à disposition OPJ
- > **14 mises à disposition** à l'Officier de Police Judiciaire
- > Détention stupéfiants
- > Ivresse
- > Infractions routières
- > Fichier des personnes recherchées (FPR)

### Police administrative

- > Dépôt de plainte : 30
- > Référés : 6
- > Extractions vidéoprotection : 32
- > Chiens dangereux - procédure : 13
- > Animaux errants - capture : 110
- > Régulation circulation : 72
- > Points école : 129

## URBANISME

Le service urbanisme instruit, pour le compte des 10 communes, les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager). Il conseille les habitants et les élus dans leurs projets.

En 2022, le dépôt dématérialisé des demandes d'urbanisme a été mis en place. 814 dossiers ont été déposés en ligne soit 18,13 % des demandes.

- > **4490 dossiers** instruits en 2022 (- 4,33 % par rapport à 2021)
- > **543 nouveaux logements** en projet (objectif : 430 par an) dont 75 logements sociaux



## SYSTÈMES D'INFORMATION ET TRANSITION NUMERIQUE

La direction des systèmes d'information et de la transition numérique est en charge des systèmes d'information de Terres de Montaignu, du CIAS, des communes membres et de leurs services. Son périmètre d'intervention comprend le **parc matériel informatique et téléphonique, les infrastructures** (télécommunication et réseaux), **les systèmes d'impression et plus d'une quarantaine de logiciels métiers.**

Depuis 2015, Terres de Montaignu gère également l'informatique dans les écoles publiques du territoire par le financement de matériel (PC, copieurs, vidéoprojecteur interactif), le maintien en condition opérationnelle des matériels et la mise en place d'une politique de sécurité.

### Plan numérique des écoles 2021-2026

En 2021, Terres de Montaignu a initié un **plan numérique des écoles 2021-2026**. Celui-ci a pour objectif d'atteindre le socle numérique de base qui doit permettre, par un usage des ressources et des outils mis à disposition, de conduire en classe des activités d'apprentissage et de donner aux élèves des éléments d'une culture numérique.

**100 %** des écoles publiques du territoire sont concernées par ce plan soit :

- > **12 écoles** et **2 131 élèves** (2021)
- > **35 classes** maternelles
- > **60 classes** élémentaires

### Réalisations 2022 du plan numérique :

- > **24 VPI** (vidéoprojecteurs interactifs VPI) ont été installés prioritairement dans les communes les moins bien dotées. L'objectif au terme du plan est d'atteindre 1 équipement par classe sur le territoire (actuellement le parc compte 60 VPI)
- > **164 tablettes** ont été livrées (+ 100 %)
- > **85 PC supplémentaires** et **31 PC renouvelés** parmi les plus anciens (cycle de renouvellement de 6 ans) ce qui porte à **327** le nombre de PC dans les écoles publiques du territoire.

### Autres réalisations

- > Mise en œuvre de la **sécurisation de l'infrastructure serveur et réseau** par la création d'une seconde salle serveur sur un site distant dans la perspective de l'amélioration du plan de reprise d'activité/plan de continuité d'activité (PRA/PCA).

### PERSPECTIVES 2023

#### Plan numérique :

- > Renouvellement **70 PC** (2017) dans les écoles
- > Renouvellement **8 VPI**
- > Équipement des écoles publiques du territoire en fibre optique : le déploiement se fera progressivement en fonction de l'accessibilité des sites.

#### Autres projets :

- > **86 projets** identifiés sur 2023 dont 23 projets de suivi et conseil pour des chantiers concernant des bâtiments communaux ou intercommunaux.

> La direction intervient sur **233 sites** répartis sur le territoire.

- > **1189 PC** : 753 portables et 436 fixes (81 renouvelés en 2022)
- > **183 copieurs et imprimantes** multifonctions (28 renouvelés en 2022)
- > **261 tablettes**
- > **335 téléphones** fixes et **449 téléphones** mobiles
- > **4330 demandes d'intervention** ouvertes (3613 en 2021) : dont 2383 incidents et 1947 demandes soit **16,6** tickets par jour ouvré



## SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service intercommunal du système d'information géographique collecte, traite et analyse de nombreuses données qui sont de vrais outils d'aide à la décision et permettent d'avoir une vision globale du territoire. Le service permet à chaque commune d'actualiser sa base adresse locale.

**En 2022, en lien avec la direction assainissement, le service a intégré un validateur de plan de récolement.**

Cet outil contrôle la qualité des données fournies par des prestataires extérieurs en deux étapes : une validation de la conformité au cahier des charges établi ainsi qu'une validation métier. Une fois les données contrôlées, elles peuvent être directement intégrées dans la base de données internes de la collectivité depuis le validateur.

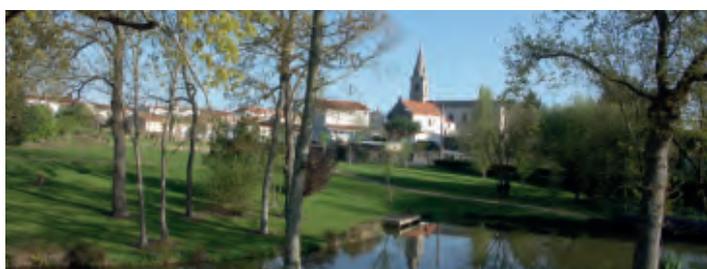
L'année précédente, le service avait réceptionné les données vecteur du plan de corps de rue simplifié dans les zones agglomérées. En 2022, **des prises de photos aériennes ont été réalisées**, dans le cadre du marché mené par Géo-Vendée pour l'ensemble des collectivités du département. Ces données devraient être réceptionnées en 2023.

En parallèle, le service poursuit le travail avec les communes sur l'adressage et la numérotation.

**22 969 adresses** certifiées et publiées dans la base adresse nationale en 2022.

## PERSPECTIVES 2023

> Contrôle et intégration du plan de corps de rue simplifié au format photo aérienne



## FOURRIÈRE ANIMALE

La fourrière animale accueille les chiens et chats errants, en état de divagation sur le territoire de Terres de Montaigu. Ces animaux sont capturés par la police municipale, la gendarmerie, les services techniques, ou le gestionnaire qui sont les seuls habilités à faire entrer un animal en fourrière. Un registre d'entrée et de sortie des animaux est tenu à jour afin d'assurer une traçabilité et un suivi rigoureux. Les frais de prise en charge sont facturés aux propriétaires des animaux identifiés. Le service est assuré en continu, 24h/24 et 7j/7.



TERRES DE  
MONTAIGU

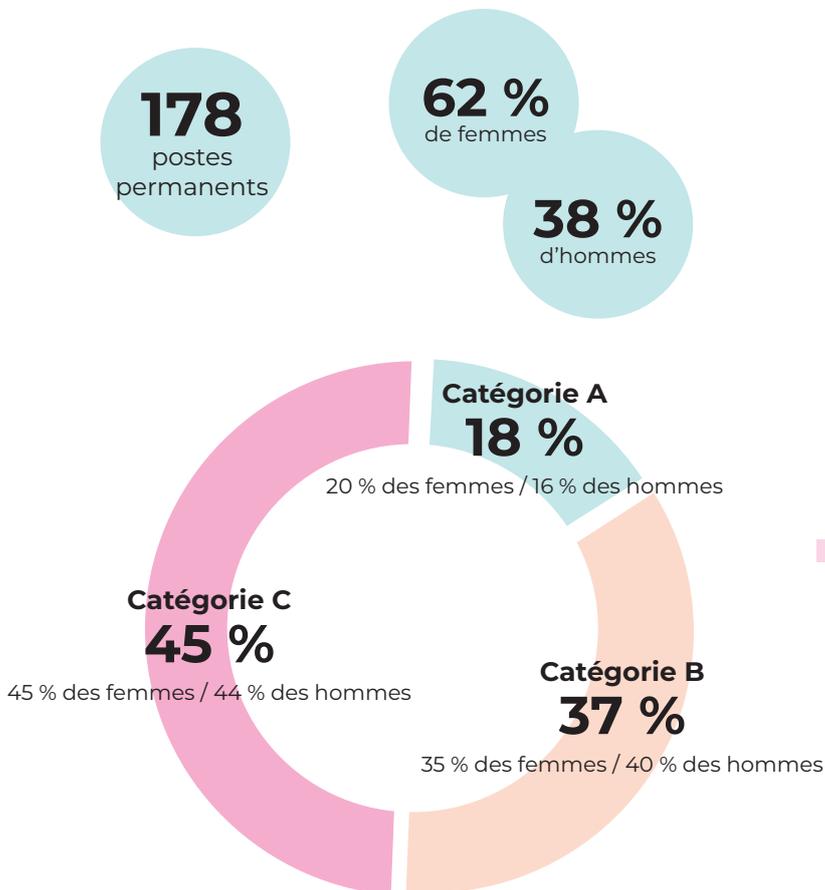
# ANNEXES

TERRES DE  
MONTAIGU

TERRES DE  
MONTAIGU <sup>[47]</sup>

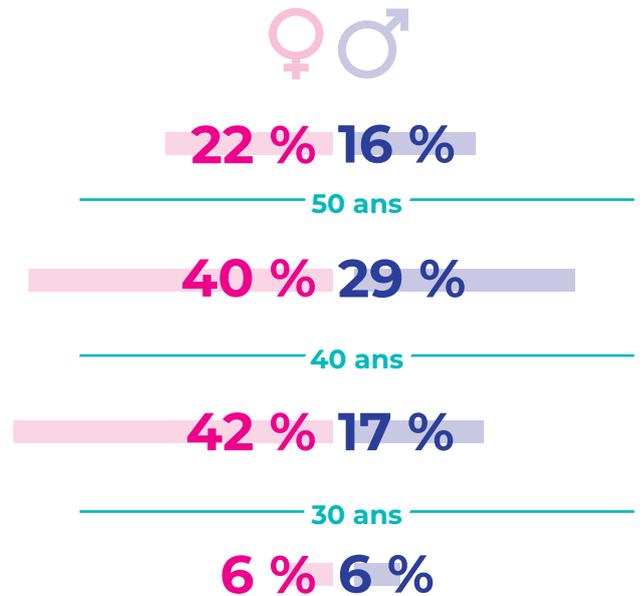
# Quelques données chiffrées sur les effectifs

## La communauté d'agglomération\*

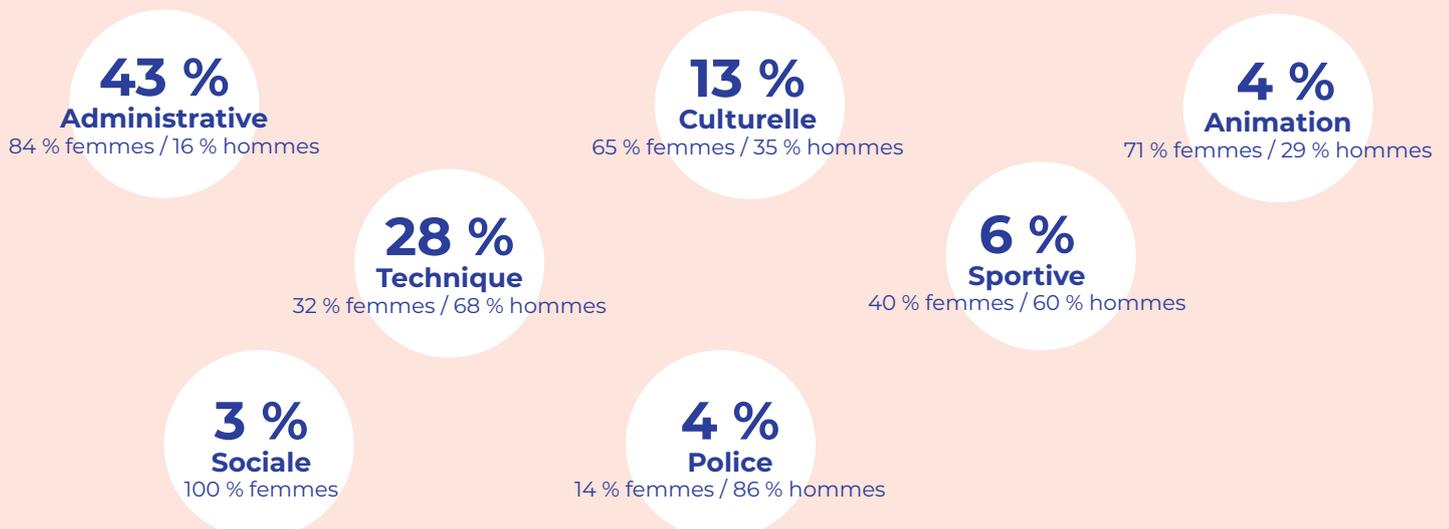


## Pyramide des âges

Âge moyen pour les femmes : 42 ans  
Âge moyen pour les hommes : 43 ans



## Répartition des postes par filière :



\*Les effectifs du CIAS ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'un rapport d'activité séparé.

# NOTES



A series of 20 horizontal dotted lines, evenly spaced, extending across the width of the page, providing a template for writing notes.

# NOTES



A series of horizontal dotted lines for writing notes, consisting of 20 rows of evenly spaced dots.

# NOTES



A series of horizontal dotted lines spaced evenly down the page, providing a template for writing notes.

# Coordonnées des mairies des communes de Terres de Montaigu

## LA BERNARDIÈRE

20 rue de la Poste  
85610 La Bernardière  
02 51 42 15 91  
[www.labernardiere.fr](http://www.labernardiere.fr)

## LA BRUFFIÈRE

1 place Jeanne d'Arc  
85530 La Bruffière  
02 51 46 43 10  
[www.labruffiere.fr](http://www.labruffiere.fr)

## LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU

3 rue de Cholet  
85600 La Boissière-de-Montaigu  
02 51 41 61 08  
[www.boissieredemontaigu.fr](http://www.boissieredemontaigu.fr)

## CUGAND

Place Vincent Ansquer  
85610 Cugand  
02 51 43 70 70  
[www.cugand.fr](http://www.cugand.fr)

## L'HERBERGEMENT

21 place de l'Église  
85260 L'Herbergement  
02 51 42 81 74  
[www.lherbergement.fr](http://www.lherbergement.fr)

## MONTAIGU- VENDÉE

Place de l'Hôtel de Ville  
85600 Montaigu-Vendée  
02 51 09 21 21  
[www.montaigu-vendee.com](http://www.montaigu-vendee.com)

## MONTRÉVERD

1 rue de la Mairie - St-André-Treize-Voies  
85260 Montréverd  
02 51 42 80 65  
[www.montréverd.fr](http://www.montréverd.fr)

## SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINÉ

10 rue de la mairie  
85660 Saint-Philbert-de-Bouaine  
02 51 41 91 17  
[www.saintphilbertdebouaine.fr](http://www.saintphilbertdebouaine.fr)

## TREIZE-SEPTIERS

16 rue de la Roche Saint-André  
85600 Treize-Septiers  
02 51 41 72 07  
[www.treize-septiers.fr](http://www.treize-septiers.fr)

## ROCHESERVIÈRE

Place de la Mairie  
85620 Rocheservière  
02 51 94 90 35  
[www.rocheserviere.fr](http://www.rocheserviere.fr)

## TERRES DE MONTAIGU,

Communauté d'agglomération

Hôtel de l'Intercommunalité  
35 avenue Villebois Mareuil  
85607 MONTAIGU-VENDÉE Cedex

02 51 46 45 45

[www.terresdemontaigu.fr](http://www.terresdemontaigu.fr)

TERRES DE  
MONTAIGU



*Annexe n° 2 et 2 b au compte-rendu*

# Cycle de l'eau

Rapport d'activités annuel 2022 sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et du SPANC

TERRES DE  
MONTAIGU

# Une exigence pour la qualité de l'eau

>> En matière d'assainissement collectif

**Des équipements de traitement performants**

93% des 30 stations d'épuration sont conformes en **performance épuratoire** selon le programme d'autosurveillance

**Des réseaux rénovés et majoritairement séparatifs**

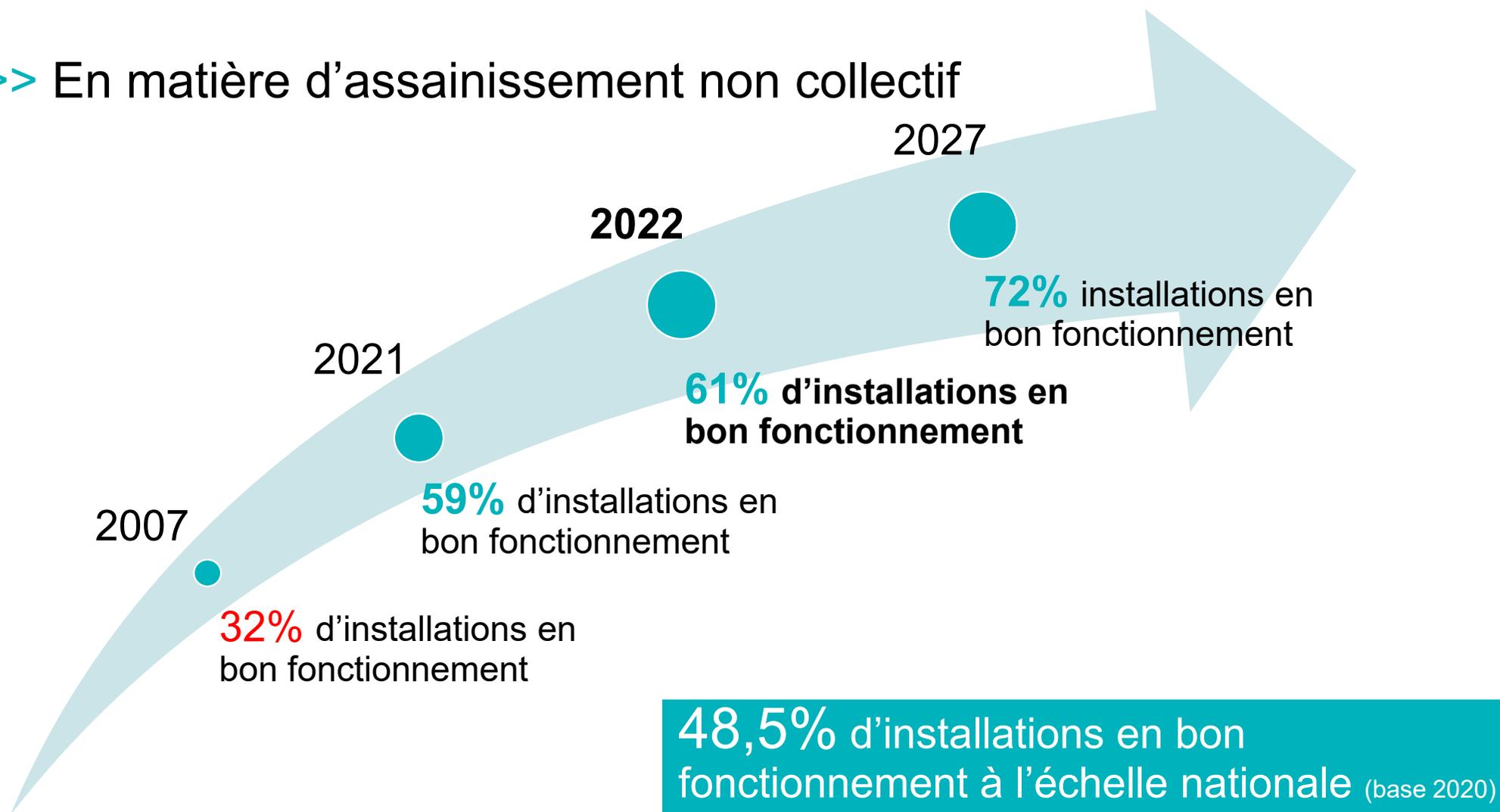
3% de réseau unitaire contre 20% à l'échelle nationale

**Des équipements invisibles mais essentiels**

2 546 936 m<sup>3</sup> d'eaux traitées soit **1 018 piscines olympiques !**

# Une exigence pour la qualité de l'eau

>> En matière d'assainissement non collectif



A pink, elongated, rounded shape pointing downwards, located in the upper left quadrant of the slide.

# Assainissement non collectif

TERRES DE  
MONTAIGU

# Rapport 2022 : assainissement non collectif

- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) contribue à la **rénovation progressive du parc d'installation** en assurant les contrôles réglementaires chez les particuliers
- Il intervient dans **toutes les communes**, pour tout immeuble non raccordable à l'assainissement collectif



**1 foyer / 5  
concerné par  
le SPANC**



**Contrôle  
tous les  
10 ans**



**72% du parc en bon  
fonctionnement en  
2027**

# Etat du parc et activité du service

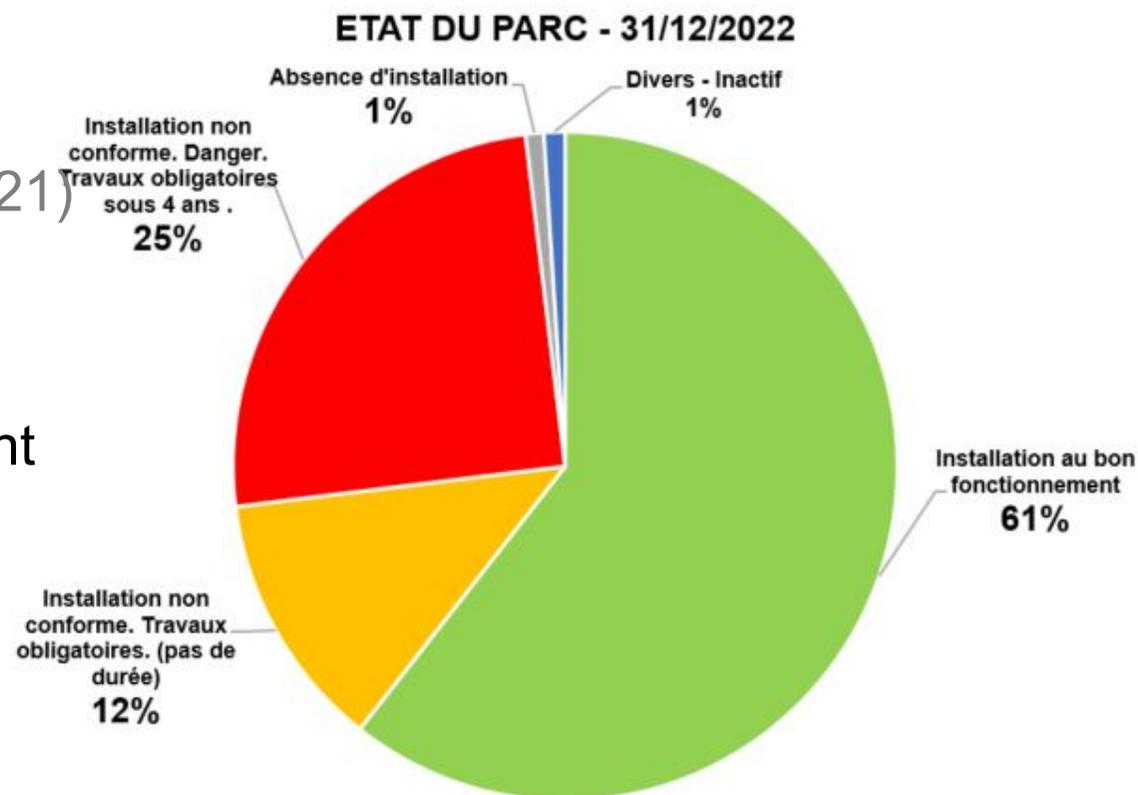
\\ 4 085 installations (stable / 2021)

\\ 869 contrôles réalisés (stable / 2021)  
par 2 contrôleurs

\\ 61% d'ANC au bon fonctionnement

\\ 36 immeubles sans installations  
(-22% / 2021)

\\ 71 vidanges / 214 m<sup>3</sup> vidangés



## Éléments financiers

- **Recette de fonctionnement** ► principalement **les redevances** (82%)
- **Dépense de fonctionnement** ► principalement **les charges de personnel** (81%)
- **Grille tarifaire** approuvée fin 2021 et en juin 2022 pour les tarifs vidanges



**Impact du coût du contrôle  
périodique SPANC**



**11,55 € TTC / an**

+5% / 2021

**Coût d'une vidange de  
fosse 3 m<sup>3</sup>  
(service facultatif)**



**193 € TTC en 2021**

+21% / 2021

A pink, rounded, arrow-like shape pointing downwards, located in the upper left corner of the slide.

# Assainissement collectif

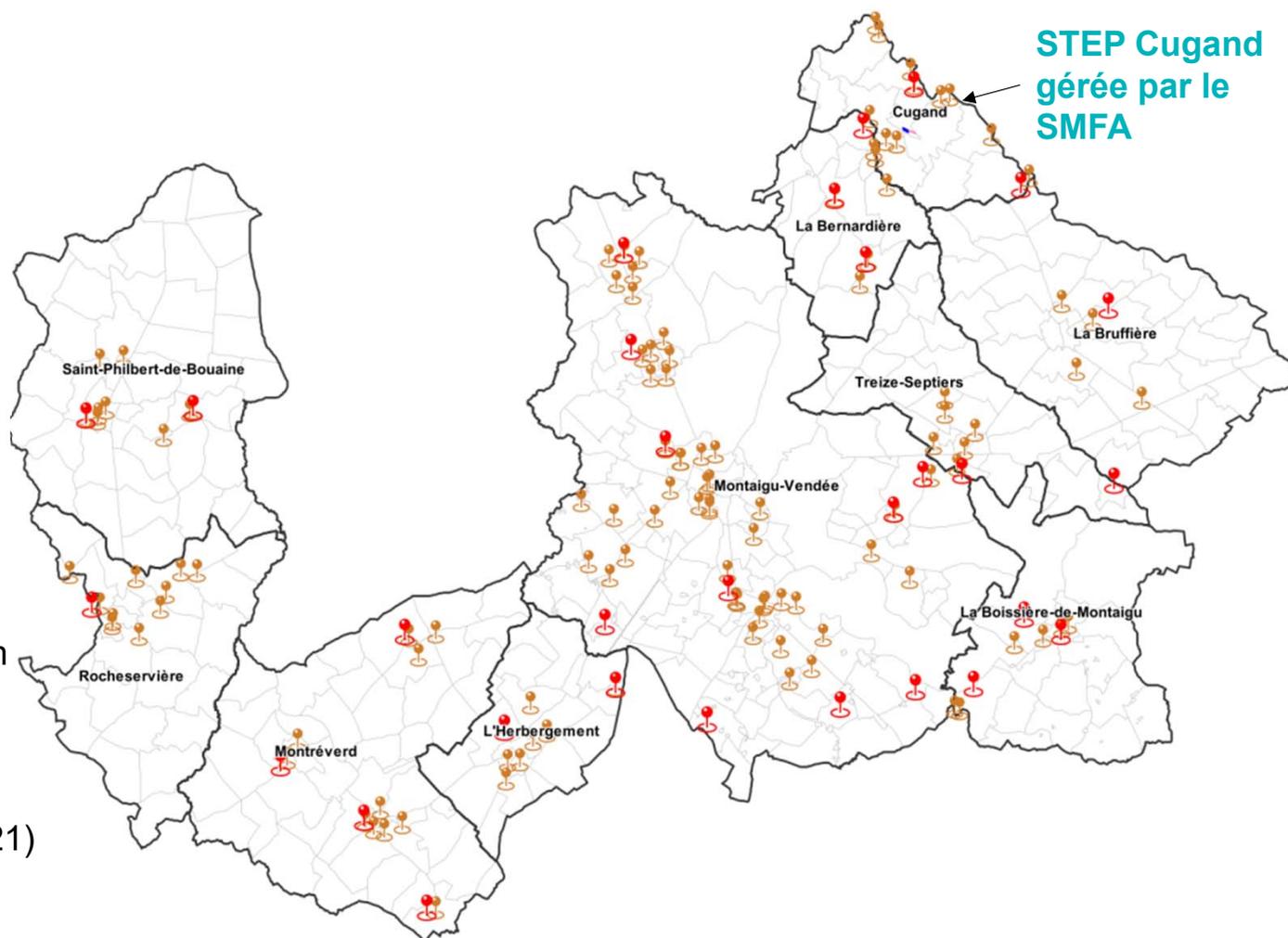
TERRES DE  
MONTAIGU

## Rapport 2022 : assainissement collectif

- La rédaction du Rapport sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) d'assainissement collectif est une obligation réglementaire (art. L2224-5 du CGCT) qui respecte un cadre technique
- **En 2022**, la rédaction du RPQS a été portée par le Service Assainissement pour **sa première année de prise de compétence**.
- Ce rapport est un document nécessaire à l'obtention des aides de l'agence de l'eau

# Les chiffres 2022

- **10** communes
- **31** stations d'épuration (dont STEP de Cugand-Gétigné) 
- **121** postes de relevage (dont 2 gérés par le SMFA) 
- **321 km** de réseau d'assainissement (dont 10,2 km de réseau unitaire)
- **18 980** abonnés (+ 4% / 2021)



# Bilan 2022



Pluvio 2022 :  
683 mm  
(Montaigu)

## BILAN HYDRAULIQUE des 31 STEP



- Volumes traités → **2 546 936 m<sup>3</sup>**  
(-7% / 2021)
  - Volume facturé → **1 481 082 m<sup>3</sup>**  
(-0,4% / 2021)
- **42%** d'eaux parasites
- **78 m<sup>3</sup>** / abonné en 2022

## BILAN ORGANIQUE des 31 STEP

- Charge nominale des STEP  
**58 960 EH**
- Charges moyennes organiques globale constatées en 2021  
**30 231 EH**  
→ **51%** de la capacité nominale organique globale  
→ **3 STEP** dont charge > 80%

# Tarifs de l'assainissement en 2022



**Prix moyen « assainissement »  
(base 120 m<sup>3</sup> avec taxe AELB )**

**2,14 € TTC/m<sup>3</sup>**

**Redevance moyenne  
assainissement pour 120 m<sup>3</sup> yc  
AELB**

**256,62 € TTC**

Communes	2022	
	Prix au m <sup>3</sup> €TTC/m <sup>3</sup>	Facturer 120 m <sup>3</sup> €TTC (yc AELB)
Périmètre assainissement Montaigu	2,31 €	276,67 €
La Bernardière	1,99 €	239,38 €
Cugand (yc secteur SMFA Cugand-Gétigné)	2,38 €	285,78 €
La Bruffière (part collectivité + part fermier)	2,44 €	292,73 €
Treize Septiers	1,99 €	238,25 €
Montaigu Vendée - Saint Hilaire de L. (part collectivité + part fermier)	2,28 €	273,35 €
Montaigu Vendée - Boufféré	2,19 €	262,59 €
Montaigu Vendée - La Guyonnière	1,88 €	225,14 €
Montaigu Vendée - Saint-Georges de M.	2,03 €	244,18 €
La Boissière de Montaigu	2,64 €	316,91 €
Rocheservière	2,15 €	257,71 €
L'Herbergement	2,32 €	277,90 €
Saint Philbert de Bouaine	2,12 €	254,27 €
Montreverd - Saint André Treize Voies	1,77 €	212,72 €
Montreverd - Saint Sulpice le Verdon	1,88 €	225,15 €
Montreverd - Mormaison	1,62 €	194,02 €



## *Annexe n° 3 au compte-rendu*

# Déchets

Rapport d'activités annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés

TERRES DE  
MONTAIGU

# Rapport d'activités annuel 2022

> Un territoire qui reste **performant** en matière de réduction et de tri des déchets



RÉSULTAT  
GLOBAL

**588**

KG/HAB./AN

en moyenne sur  
la Vendée

**393**

KG/HAB./AN

sur  
Terres de  
Montaigu

Nous produisons  
**33%**  
de déchets en moins  
par rapport à la moyenne  
de la Vendée.

**74%**  
des  
déchets  
valorisés



# Principaux indicateurs



Taux de présentation  
moyen des bacs  
ordures ménagères



**9 levées par an**



Redevance moyenne  
par habitant



**59,10 €**



Hausse des tarifs en  
2022



**Rattrapage du  
niveau de 2012**



## Le tri à la maison



### ORDURES RÉSIDUELLES

4 891 tonnes

**95,9 kg/hab.**

*Vendée 2022 : 136 kg / hab./an  
TdM 2021 : 99,5 kg / hab./an*



**- 2,5% / à 2021**  
(- 127 tonnes)



### EMBALLAGES

1 927 tonnes

**38 kg/hab.**

*Vendée 2022 : 41 kg / hab./an  
TdM 2021 : 39 kg / hab./an*



**-1,4% / à 2021**  
(-27 tonnes)



### VERRES ET PAPIER

3 364 tonnes

**66 kg/hab.**

*Vendée 2022 : 70 kg / hab./an  
TdM 2021 : 72 kg / hab./an*

**- 7,5% / à 2021**  
(-274 tonnes)

## Le tri en déchèterie



### Le tri en déchèterie

**194 kg / hab. / an** soit 9 876 tonnes

*Vendée 2022 : 341 kg / hab. / an*

*TdM 2021 : 218 kg / hab. / an*

**« TOUT-VENANT »  
= DÉCHETS NON  
VALORISABLES**



**25 kg / hab. / an**

soit 1 272 tonnes

*Seulement 13% du total déchèterie*

*Vendée 2022 : 44 kg / hab. / an*

*TdM 2021 : 28 kg / hab. / an*

# La Valorétrie



**139 995** objets ont  
trouvé une 2<sup>ème</sup> vie

*112 690 en 2021*

*95 000 en 2020*

*139 200 en 2019*



**20 682** acheteurs

*2021 : 17 155*

*2020 : 14 682*

*2019 : 21 432*

- Coût de la prestation REEL : **151 631 €**
- Chiffre d'affaires : **166 089 €**
- Panier moyen : 8,03 €

## Bilan social REEL



L'entreprise d'insertion Réel assure l'accompagnement des usagers en haut de quai et la gestion de la Valorétrie

**>>REEL privilégie « l'insertion dynamique »** (stage ou formation en entreprises) pendant le contrat d'insertion, ce qui implique une forte adaptation et un turn over important

- Convention cadre avec l'Etat de 13,33 ETP (Taux de réalisation : 97%)
- 32 salariés accompagnés
- Durée moyenne des parcours : 9,6 mois
- 859 h de stages en entreprises



## *Annexe n° 4 au compte-rendu*

# Cycle de l'eau

Rapports d'activités annuel 2022 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'eau potable

- Vendée Eau (délibération 1)
- Atlantic 'eau (délibération 2)

**TERRES DE  
MONTAIGU**

# RPQS 2022 – Vendée Eau



## Chiffres clés

**452 167** abonnés / 256  
des 255 communes de  
Vendée

Prix de l'eau  
**2,20 € TTC/m<sup>3</sup>**

Production d'eau  
potable : **50**  
**millions de m<sup>3</sup>**

Gestion déléguée à 3  
opérateurs privés : SUEZ,  
VEOLIA ET SAUR

Origine de l'eau distribuée :  
**88% eau de surface** ;  
12% nappes souterraines

Réseaux de distribution : 15  
601 km, en très bon état :  
**88,5% de rendement**

Qualité de l'eau / taux de  
conformité :

**99,9%** bactériologique

**99%** physico-chimique

CA 2022 :

Dépenses de fonctionnement :  
**90,2 millions d'€**

En cours dette :

**40,4 millions d'€**  
(durée d'extinction 1,1 année)

# RPQS 2022 – Vendée Eau

## Projets structurants :

- ▶ Le Programme JOURDAIN

- Réutilisation des Eaux Usées Traitées pour l'alimentation en eau potable, économie circulaire de l'eau

- ▶ Reprise en régie de la gestion des usagers

- Déploiement progressif sur la Vendée jusqu'en 2031

- Échéance janvier 2024 sur Terres de Montaigu



# RPQS 2022 – Atlantic'Eau



## Chiffres clés

**250 806** abonnés (hors  
Clisson Seine et Maine Agglo) /  
148 communes  
(dont 2 en Vendée)

Prix de l'eau :  
**2,07 € TTC/m<sup>3</sup>**

Production d'eau  
potable :  
**38,7 millions  
de m<sup>3</sup>**

Gestion déléguée à 3  
opérateurs privés : SAUR,  
VEOLIA et STGS

Origine de l'eau distribuée  
**77% nappes  
souterraines** ;  
23% eaux de surface

Réseaux de distribution :  
10 336 km,  
en très bon état :  
**88,3% de rendement**

Qualité de l'eau / taux de  
conformité :  
**99,9%** bactériologique  
**97,7%** physico-chimique

CA 2022 :  
Dépenses de  
fonctionnement :  
**61,8 millions d'€**

En cours dette :  
**141 €** par abonné